N° 10989. — XXXVImo Année. 1 | 5c. Le Numéro 5c. | Vendredi 22 Septembre 1916.

PRIX D'ABONNEMENT
Franco pour la Suisse
Un an . . . . fr. 11.40
Six mois . . . . » 5 70
Trois mois. . . . » 2.85
Pour l'Etranger
1 an, Fr. 28.—; 6 mois, Fr. 14.—
3 mois, Fr. 7.—

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
Canton de Neuchâtel et Jura Bernois . . . 10 cent. la ligne
Suisse . . . . . 15 » » »
Réclames . . . . . 50 » » »
» placement spécial 75 » » »

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES
paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Dimanche.
LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1. LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 18. AU LOCLE

LEURS GRANDS HOMMES

La parole du Maître

La Chaux-de-Fonds, le 22 septembre.

L'âme allemande est compliquée. Comme celle de tous les peuples tard venus au banquet de la civilisation, qui ont avalé goulûment trop de science et trop de philosophie sans bien les digérer, elle étonne par ses contradictions. Il y a du chaos dans la nature psychologique de l'Allemand. A un sentimentalisme profond, parfois délicat, mais souvent bébête et pleurnichard, il allie, ou plutôt superpose un réalisme brutal, et des instincts qui évoquent parfois, vaguement, l'époque lointaine où l'homme sortit, tout saignant, de l'animalité. Un officier français, qui a des lettres, et qui possède un sens remarquable d'observation, me faisait part, il y a quelque temps, de ses impressions de combattant. « Pendant quelques semaines, me dit-il, nous eûmes en face de nous un régiment qui s'était acquis en Belgique et dans une grande cité du Nord une notoriété redoutable par sa cruauté envers les habitants des régions occupées. Je vous assure bien que cette unité était « repérée », et que nous étions décidés à lui rendre la vie dure. Or, ces gens-là, que nous avions toutes bonnes raisons de croire dépourvus de toute sentimentalité, passaient toutes leurs soirées à chanter des lieds attendris, exaltant les joies de l'amour, les tendresses de la famille et les angéliques douceurs du rêve... Pour un peu, nous nous serions crus en faction devant un couvent de nonnes ou de sœurs béguines. Ce contraste m'a souvent donné à réfléchir. »

Les Allemands nous offrent, au cours de cette guerre, bien d'autres sujets d'étonnement. Ainsi, ce peuple éminemment pratique dans certains domaines, nous révèle une tendance collective au fétichisme des plus singulières. A l'allure même de ses monuments, massifs, monstrueux, disproportionnés, on devine je ne sais quelle survivance du mysticisme barbare. La statue colossale du maréchal von Hindenburg, avec sa forêt de clous, caractérise un état d'âme. Or, voici que la statue ne suffit plus. A l'heure où elle commence à sentir chanceler sa fortune, l'Allemagne éprouve le besoin, pour se donner des raisons d'espérer et d'exalter son courage, de personnifier son fétiche. C'est le vieux Hindenburg lui-même qui est maintenant l'idole, le grand sorcier (je n'écris pas ce mot dans un sens péjoratif), le jeteur de sorts qui assurera la victoire. Cette foi naïve de toute une nation qui croit qu'il suffit, dans le siècle de fer et d'électricité où nous vivons, de mettre un homme à la place d'un autre pour changer le cours des destins a quelque chose de touchant.

Aux heures difficiles où l'on commence à entendre, çà et là, des craquements sinistres dans l'édifice impérial, à la veille de la clôture de l'emprunt, on a éprouvé le besoin de faire parler le fétiche, pour galvaniser l'âme du peuple germanique. Hindenburg a rendu son oracle, pieusement recueilli par un journaliste de marque, M. Max Osborn, des « Münchner Neueste Nachrichten ». Les Allemands ont lu, paraît-il, avec un enthousiasme tempéré de recueillement, les paroles du Maître. Nous dirons notre sentiment sans ambages. L'oracle du maréchal nous a plongé dans une stupéfaction voisine de l'ahurissement. Hindenburg sait bien se battre, il l'a prouvé — et c'est d'ailleurs l'essentiel. Mais je me demande comment les Allemands s'y sont pris pour trouver dans sa prose des motifs d'enthousiasme, ou simplement de consolation.

« Nous pouvons, Dieu merci, dire que tout va bien sur le front occidental. Les choses vont bien à l'ouest comme à l'est, au nord comme au sud », déclare Hindenburg. Cette affirmation gagnerait à être appuyée par des commentaires appropriés. Mais le maréchal n'en a cure. Il lui suffit que le peuple allemand ait la foi. Et cette foi, il faut croire que les populations de l'Empire la possèdent, car M. Max Osborn souligne de cette remarque, empreinte d'une religieuse vénération, les paroles de Hindenburg : « Si l'Allemagne dit cela, cela ne peut pas être autrement, car l'Allemagne croit à celui qui a dit cela. » Evidemment, une pareille conviction est une force. Mais qu'arrivera-t-il le jour où Hindenburg, que le sort a toujours ménagé jusqu'ici, aura subi une défaite et aura connu les amertumes de la disgrâce, comme von Hausen, comme von Klück, comme von Heeringen, comme von Bülow, comme von Einem, comme von Hœseler, et comme son prédécesseur von Falkenhayn. Par quel fétiche nouveau le peuple allemand va-t-il remplacer l'homme « à la statue » ?

Le maréchal convient du reste « qu'il y a encore beaucoup à faire ». On s'en doute. Mais il n'importe. « L'ennemi non plus, ajoute-t-il, n'a pas la tâche facile. La guerre est dure, mais elle est dure aussi pour l'ennemi. » Personne ne s'inscrira en faux contre ce jugement, ni contre cette remarque profonde du vieux stratège : « Quand il pleut, il pleut pour les uns comme pour les autres, et les opérations sont contrariées de part et d'autre. » Evidemment ! Il n'est même pas besoin d'avoir fréquenté pendant de longues années l'école supérieure de la guerre pour savoir que quand il pleut, tout le monde est plus ou moins exposé à être mouillé... sauf, bien entendu, ceux qui restent chez eux, et ceux qui ont des parapluies. C'est pourtant cette observation de génie qui soulève, à des hauteurs vertigineuses, l'enthousiasme de M. Max Osborn, et lui arrache ce cri du cœur : « Hindenburg a parlé. L'Allemagne a compris Cela nous suffit ! »

Chose imprévue, le vieux foudre de guerre, qui ne passe point pour avoir le cœur tendre, a éprouvé le besoin de verser un pleur sur le sort du peuple allemand, réduit à la portion congrue. « J'éprouve de profonds regrets, dit Hindenburg, quand je vois une mère de famille attendre des heures dans la rue, pour obtenir un peu de beurre, et de penser que pendant ce temps, peut-être, les enfants jouent, à la maison, avec des allumettes. » Voilà qui est effarant. L'homme qui personnifie presque, pour les peuples germaniques, le « dieu de la guerre », qui a vu sans sourciller des dizaines de milliers d'hommes mourir dans les marais de Mazurie ou de Courlande, celui qui a envoyé des régiments par douzaines à la mort, en rangs serrés, celui qui commande, aujourd'hui, aux zeppelins qui jettent des bombes, la nuit, sur les cités endormies, s'attendrit en songeant que des enfants, en jouant avec des allumettes, pourraient mettre le feu aux rideaux... Voilà, saisie sur le vif, une fois de plus, une des étranges contradictions de l'âme allemande !

P.-H. CATTIN.

Par-ci - Par-là

La commission du Conseil national, presque unanime, propose le renvoi à la session de décembre du débat sur le IVe rapport relatif à la neutralité et à l'exercice des pleins pouvoirs. On peut s'attendre à ce que la majorité du Conseil se rallie à cette proposition.

Il ne faut pa se payer de mots. Pratiquement, le renvoi aura la même portée que la fameuse motion Haeberlin, contre laquelle on a protesté, il y a quelques semaines, avec tant de véhémence.

D'ici au mois de décembre, on ne parlera sans doute plus guère des incidents qui occupent aujourd'hui l'opinion. L'exclusion des Romands de la délégation chargée de traiter avec l'Allemagne, le dimanche rouge, la circulaire confidentielle, l'incident de Loys, etc., tout cela sera de l'histoire ancienne. On pourra faire un enterrement discret et sans suite de toutes ces choses faisandées. D'autant plus que d'ici-là, nos prétoriens, qui se sentent de plus en plus sûrs de l'impunité, auront eu le temps de faire des gaffes nouvelles, qui feront passer les anciennes au second plan de l'actualité.

Un joyeux bohême, à qui l'on demandait comment il comptait s'y prendre pour liquider sa situation, répondait avec philosophie : « Bah ! les vieilles dettes, je les oublie, et quant aux jeunes, je leur laisse le temps de devenir vieilles. »

C'est, soit dit sans malice, un peu le genre de nos honorables dirigeants. Ils sont de l'école de Mazarin, qui disait en son patois moitié français, moitié italien : « Perqué nous pas laissé chanter li Parisians ? Sou tairont bien quand c'est qui z'ouront lou gosier fatigué ! »

Chante, bon peuple, manifeste tant que tu voudras ! Pourvu que tu paies...

Margillac.

La publicité des débats aux Chambres

On écrit de Berne à la « Gazette » :

« On sait l'intérêt qu'a toujours manifesté le peuple suisse à l'égard des débats qui se poursuivent dans nos Conseils. Cet intérêt a augmenté encore depuis le branle-bas de 1914 et certaines discussions qui ont porté sur les principes mêmes de notre organisation politique. Nous avons vu alors ce qui ne s'était jamais vu précédemment : la chancellerie fédérale obligée, afin de maintenir l'ordre dans notre somptueux palais, de n'accorder l'accès aux tribunes du Conseil national que sur présentation d'une carte. Pour certaine séance de l'hiver dernier, l'affluence était telle que beaucoup durent s'en retourner bredouilles. Et parmi ceux-là il y avait des citoyens venus de loin, des extrémités de la Suisse. Ils se consolaient en se disant « qu'on lirait çà après ».

Or ces braves gens se trompaient. Les sténographes étaient là, mais ils ne sténographiaient pas. Des mémorables débats qui ont marqué 1915 et qui forment un des chapitres les plus intéressants de nos annales parlementaires, il n'en demeure rien ; rien que ce que MM. les correspondants de journaux ont cru bon de communiquer à la rédaction de leur journal. Le texte officiel des discours n'existe pas.

Et c'est ainsi qu'il se fait que déjà ont commencé des polémiques sur ce qui ne s'est pas dit. On nous informe que le règlement dispose que les débats sont sténographiés quand ils ont trait à des projets de loi, mais que lorsque la discussion porte sur autre chose, les sténographes ne sont appelés que si la demande en est faite et que l'assemblée le décide.

La lacune que je signale ne pourra pas être comblée, et beaucoup de citoyens s'en consoleront difficilement.

Et maintenant mon vœu le voici : Je voudrais que nos mandataires consentissent à nous fournir le moyen de savoir exactement — en somme ils nous le doivent — ce qui se dit dans notre Parlement, et qu'ils nous mettent en mesure d'apprécier l'utilité et l'opportunité de leurs discours. Je voudrais que les sténographes sténographient.

En ces temps agités, où il importe de répandre partout la lumière, on a peine à concevoir qu'il faille réclamer par la voie du journal une chose aussi élémentaire.

Il semble que tout conspire à mettre de la mauvaise humeur dans l'esprit de la population. »

LA VIE EN BELGIQUE

Les Allemands minent dans Anvers les édifices publiques

Un nommé Herman Huysmans, actuellement employé dans une usine de munitions à New-York, et qui a pu s'échapper d'Anvers par la Hollande, fait un tableau saisissant de ce qui se passe dans la métropole commerciale de la Belgique.

« Après avoir eu, dit-il, ma femme et mes deux enfants tués pendant le bombardement d'Anvers en 1914, j'ai vécu misérablement dans ma ville natale, guettant l'occasion favorable pour échapper à la botte allemande.

» Quand je quittai Anvers, le lait manquait et les bébés étaient nourris avec du lait solidifié. Le lard coûtait 12 fr. 50 la livre et le café ne pouvait être acheté que par des richards.

» Les pommes de terre ont été abondantes pour les Allemands, mais pas pour les Belges, car tout fermier devait, sur 500 kilos récoltés, en céder 450 kilos aux autorités allemandes qui s'empressaient de les envoyer en Allemagne. Le pain, devenu gris, coûtait deux francs et la viande était cotée à 10 francs la livre.

» Les Allemands ont, depuis plusieurs mois, miné le pays en prévision d'une retraite éventuelle. Des mines ont été placées non seulement aux points stratégiques, mais dans plusieurs villes et communes, sous les rues et les édifices. A Anvers, j'ai vu moi-même placer des mines sous la cathédrale, le Palais de justice et autres monuments publics. Ces mines sont actionnées électriquement et toutes les zones minées sont gardées militairement.

» Les soldats allemands pensaient bien qu'un jour viendrait où les Alliés les chasseraient, mais ils déclaraient qu'alors ils ne laisseraient en partant pierre sur pierre en Belgique.

» J'ajouterai qu'on avait en général peu à se plaindre des soldats. Mais on n'en saurait dire autant de leurs officiers, haïs, du reste de leurs hommes autant que des Belges. Les Bavarois se montraient relativement civils avec la population ; les autorités militaires allemandes s'en offusquèrent et obtinrent leur retrait et leur envoi sur le front russe. Ils furent remplacés à Anvers par des Prussiens, dont il vaut mieux ne rien dire.

» Les Allemands ont construit à Anvers toutes les défenses, et jamais les fortifications n'ont été aussi fortes qu'à présent. Des Belges on été obligés de fournir la main-d'œuvre; tout refus entraînait la déportation en Allemagne non seulement de l'ouvrier, mais aussi de sa femme et de ses enfants.

» Un jour, un groupe d'ouvriers belges furent invités à marquer, par un pas en avant, s'ils voulaient aller travailler en Allemagne. Tous, d'un geste unanime, firent deux pas en arrière. »

Un singulier prêche

Le « Volksrecht », organe des socialistes zurichois, raconte que le jour du Jeûne, M. Bollinger, pasteur de la paroisse de Neumunster (Zurich), a fait un prêche qui ressemblait davantage à un discours politique qu'à une prédication. Ce singulier ecclésiastique aurait préconisé l'entrée en guerre immédiate de la Suisse. De quel côté, on le devine !

M. Bollinger aurait aussi, toujours d'après l'organe socialiste, auquel nous laissons la responsabilité de ses informations, administré une volée de bois vert à la Suisse romande, puis, après avoir exprimé sa plus chaude sympathie au colonel de Loys dont les paroles viriles — il s'agit de sa première lettre à la « Solothurner Zeitung » — ont reçu l'entière approbation du prédicateur zurichois, il a dit leur fait aux antimilitaristes de tout poil. Expulsons-les tous, y compris les nationaux !

Nous aurions peine à croire à l'authenticité de cette capucinade si elle n'avait pas pour auteur le fameux pasteur Bollinger, attaché à la rédaction des « Neue Zürcher Nachrichten », et dont sa peu reluisante polémique avec M. Frank Puaux a défrayé la chronique au printemps dernier.

Les empiètements du pouvoir militaire

Voici le passage essentiel de la protestation du gouvernement valaisan, au Conseil fédéral, datée de Sion le 13 septembre 1916 :

Nous n'avons pu nous défendre d'un sentiment d'inquiétude à la lecture des instructions de l'état-major général de l'armée. Ces instructions ne tendaient rien moins qu'à la mainmise de l'autorité militaire sur l'autorité de police des cantons, puisqu'elles enjoignaient aux commandants de troupes d'agir, pour le maintien de l'ordre dans la rue, indépendamment de l'autorité locale, d'organiser un service de surveillance spécial et d'intervenir au besoin, sans et contre l'assentiment des pouvoirs constitués. C'est là une ingérance inadmissible, au regard de notre droit public suisse, et il est de notre devoir d'attirer très sérieusement votre attention sur une pareille immixtion, qui constitue une atteinte directe à la fois au principe de la souveraineté des cantons, spécialement en matière de police.

Nous admettons que ces instructions ne devaient, dans la pensée de leurs auteurs, n'avoir qu'une portée exceptionnelle et momentanée. Il n'en reste pas moins qu'elles sont en opposition formelle avec les principes constitutionnels et qu'elles créeraient un précédent dangereux pour nos institutions démocratiques et fédératives, si l'autorité chargée de veiller à l'observation de la constitution et des lois n'usait pas de ses prérogatives pour en prévenir le retour.

A l'occasion des observations que nous avons cru devoir vous présenter ci-dessus, qu'il nous soit permis de vous faire part en toute franchise et en ayant en vue exclusivement le plus grand bien de la patrie, du sentiment de malaise que nous inspirent, depuis quelque temps surtout, certaines tendances du pouvoir central. Celui-ci paraît trop souvent ignorer l'autorité cantonale dans des circonstances où il semblerait indiqué qu'elle fût consultée. Nous avons déjà été dans le cas d'attirer votre attention sur ces prétéritions très fâcheuses, qui peuvent être une source de malentendus et de froissements regrettables. Une collaboration plus active et plus intime de l'autorité centrale et de l'autorité cantonale ne pourrait avoir que d'heureux résultats ; elle entretiendrait la confiance réciproque et contribuerait à mieux éclairer les organes responsables de la bonne marche des affaires. Mais, outre ces avantages d'ordre pratique, on resterait dans le cadre et dans l'esprit de nos traditions nationales et de nos institutions, qui font de la souveraineté cantonale la pierre angulaire de la Confédération, ce que l'on paraît trop souvent oublier.

En vous soumettant ces quelque réflexions sur les rapports actuels entre les pouvoirs fédéraux et les cantons, nous espérons que vous voudrez bien n'y trouver l'expression d'aucun sentiment d'irritation ou d'acrimonie, mais uniquement la préoccupation de loyaux Confédérés, inquiets sur les conséquences que pourrait avoir pour le pays une déviation dans les institutions qui ont fait jusqu'ici l'union, la grandeur et la force de la Confédération suisse.

Au nom du Conseil d'Etat :

Le président, J. BURGENER. — *Le chancelier,* Osw. ALLET.

Ceux qui savent s'y prendre.....

On écrit à la « Gazette de Lausanne » :

« On s'émeut dans le pays du régime institué par le bureau des céréales du commissariat des guerres dans ses achats de blé « nord américain ».

Depuis l'arrivée de M. Loosli au commissariat — donc dès le 4 août 1914 — la presque totalité de nos approvisionnements en céréales nord-américaines est fournie par la combinaison Loosli-Hermann, à Zurich et la « Norris Grain Company », à Chicago.

M. Loosli réserve donc à sa propre maison les achats du commissariat, alors que ses concurrents d'avant-guerre sont depuis la création du monopole, donc depuis le 12 janvier 1915, réduits à un chômage absolu.

Ce que les collègues de M. Loosli désirent obtenir c'est une répartition équitable des achats fédéraux, cela d'autant plus qu'il y a aux Etats-Unis et au Canada une dizaine de grands exporteurs qui sont à même de faire aussi bien, si ce n'est mieux, que la maison Norris.

Ajoutons qu'avant la mobilisation de 1914, MM. Loosli et Hermann étaient correspondants en Suisse de la Norris Grain Co, et qu'aujourd'hui encore le fils de M. Hermann est employé dans la firme de Chicago.

Le Conseil fédéral ne pourrait-il pas mettre un terme à cet état de choses?

CAFÉ L. BRANDT
Rue de la Paix 74
Tous les **Samedis soir** dès 7 1/2 heures
TRIPES
Se recommande. 4080

Place du Marché
Mercredi et Samedi
Toujours Beau Choix
en toutes sortes de
Volailles
KOSCHER
Se recommande 19134
Commerce de Volailles de Neuchâtel
à côté du Bazar Parisien.

Jean Weber
Rue Fritz-Courvoisier 4
VIN
en bouteilles
(Verre compris) 19086
Neuchâtel rouge fr. 2.—
Neuchâtel blanc fr. 1.50
Neuveville fr. 1.30
Tickets d'escompte S. E. N. &J.

CORSETS sur MESURES
Mlle C. Billod
Magasin A LA VIOLETTE
RUE LEOPOLD-ROBERT, 58
LA CHAUX-DE-FONDS

Moteur électrique
à vendre, force 1 1/2 HP, type Compagnie de Genève, plus un lit en fer à 2 places, un petit lit d'enfant, en bois. — S'adresser, de midi 1/2 à 1 heure ou le soir après 6 heures, rue du Progrès 4, au 1er étage, à gauche. 19122

Fourneaux
On demande à acheter deux ou trois gros fourneaux, en très bon état, si possible inextinguibles. — Faire offres, avec grandeur et prix, à M. B. Giuliano, rue de l'Hôtel-de-Ville 21-a. 18921

On demande à acheter un
Tour "Boley"
complet, ou « Wolf Jahn ». — S'adresser à M. Camille Nicolet, Epicerie, Eplatures. 18953

On demande à acheter
Machines à tricoter
40 à 60 ct. Jauges 7-8. — Faire offres écrites, détaillées, de suite, sous chiffres **D 17669 X**, à **Publicitas S. A., à Genève.** 19130

TOUR
à vendre
Une très forte poupée de tour, hauteur des pointes 250 mm., ainsi que la contre-poupée, en très bon état, sont à vendre. Conviendrait spécialement à charron ou tourneur sur bois. — S'adresser à la Société Suisse de Décolletages S. A., rue Léopold-Robert 73 a. 19191

ATTENTION :
Je suis constamment acheteur de **cheveux tombés.** — S'adresser par écrit à M. Chs Steinemann, coiffeur-posticheur, **Le Locle.** On se rend à domicile. 18974

MEUBLES PERRENOUD
RUE DE LA SERRE 65
Marque de Fabrique
Industrie du pays **Fabrication soignée**

GRAISSAGE RENFORCÉ, considérablement plus économique que les huiles minérales
Produit de graissage suisse
a) Liquide, pour coussinets, transmissions, etc.,
b) Consistant, remplace l'huile, la graisse de voiture, etc.
Se vend dans les Magasins d'huiles et de graisses. 5386-1
WESTRUM & Co., Fabrique de produits chimiques, **ZURICH**, Neumühlequai 10.
Représentant général pour la Suisse française : **Albert Liernur**, Case Mont-Blanc, **Genève.**

Automne
1916
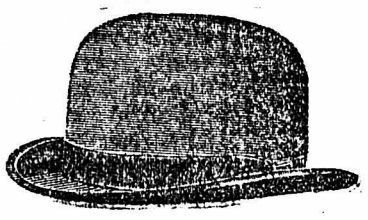
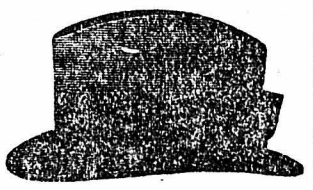
Notre RAYON en
Chapeaux mous
et
Chapeaux durs
est au complet
Vous trouvez les DERNIÈRES NOUVEAUTÉS de la Saison à un PRIX RAISONNABLE à la Maison
ADLER
51, Léopold-Robert **La Chaux-de-Fonds**

Les Oignons à Fleurs
sont arrivés chez
GUSTAVE HOCH
Rue Neuve 11 Grand choix

Société de Consommation
„LA COLOMBE"
savon pointe, le meilleur pour nettoyer les mains de toutes matières grasses. **Très apprécié dans les ateliers.** Indispensable aux mécaniciens, artisans, agriculteurs. 18934
Le morceau, **25** centimes.

Entrepôt
Belle GRANDE CAVE, au centre de la ville, fond cimenté, eau installée, entrée indépendante, à louer DE SUITE, ou pour ÉPOQUE A CONVENIR.
S'adresser Etude JULES BELJEAN, notaire, rue Léopold-Robert 13 bis. 18236

A louer de suite un 19113
ATELIER
avec établis posés. — S'adr. rue de la Place d'Armes 1, au rez-de-chaussée.

PANTOUFLES
en
Poils de chameau
viennent d'arriver
Service d'Escompte Neuchâtelois 5 %
MAISON
Von Arx & Soder
Place Neuve 2

DANSE - CALLISTHÉNIE
TENUE - MAINTIEN
A la demande de quelques personnes,
M. G. Gerster,
Professeur diplômé, à NEUCHATEL
donnera à La Chaux-de-Fonds, des Cours pour enfants et adultes.
Renseignements et inscriptions :
LA CENTRALE, Librairie de Mlle C. Calame, Léop.-Robert 31

Le Docteur
M. Jacot-Guillarmod
2, Rue de la Promenade, 2
De retour
du Service Militaire.

DOCTEUR
Bacharach
8, Rue Léopold-Robert 8
de retour
du service militaire.
TÉLÉPHONE 4.09

MALADIES
des Oreilles, du Nez et de la Gorge
Dr VUARRAZ
de retour
reçoit à sa Clinique, faubourg de l'Hôpital 6, NEUCHATEL, tous les jours de 10 heures a midi et de 2-6 h.. Mercredi après-midi excepté. 16731

On demande à louer
LOCAUX
pour grands ateliers. — Faire offres à MM. F. Chopard & Cie, rue de la Serre 47. 19234

MOTEUR ELECTRIQUE
A VENDRE
155 volts, complet, disponible de suite. 19230
S'adr. au bureau de l'Impartial.

Prix d'abonnement :
Suisse : 6 mois, fr. 3.25 ; 1 an, fr. 6.
Etranger : » 5.50 » 10.
Spécimen gratuit sur demande.
On peut s'abonner à toute date.

REVUE INTERNATIONALE DE L'HORLOGERIE
17me ANNÉE
Journal illustré traitant spécialement de l'Horlogerie et des branches annexes, la Bijouterie, la Mécanique, les Marques de fabrique.
RENSEIGNANT sur ce qui se crée de nouveau.
Paraissant à La Chaux-de-Fonds 2 fois par mois, le 1er et le 15 du mois.
Publicité rayonnant dans le monde entier.
Administration : RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS.

2me Feuille L'IMPARTIAL 2me Feuille

La réponse du Conseil fédéral
au Conseil d'Etat de Neuchâtel

La Chaux-de-Fonds, le 22 septembre.

On se rappelle que le Conseil d'Etat de Neuchâtel a adressé au Conseil fédéral, il y a quelques jours, une protestation contre l'occupation militaire de La Chaux-de-Fonds, faite sans l'assentiment du gouvernement cantonal, le dimanche 3 septembre, et contre les instructions données aux commandants de troupes par l'Etat-major de l'armée. Le Conseil fédéral vient de répondre par une note à laquelle il a fait les honneurs de l'impression, et qui a été communiquée ce jour même à la presse. Elle est trop longue pour paraître tout entière dans nos colonnes. Nous nous bornons à en publier un résumé, avec les commentaires indiqués par les circonstances.

Nous ne savons pas quelle aura été l'impression du Conseil d'Etat en lisant la réponse du gouvernement fédéral. Il nous semble, à nous, qu'elle est plutôt roide, dans le fond aussi bien que dans la forme. Nos dirigeants ont pris du goût à l'exercice de la dictature, et cela transparaît dans le style. Le temps de Messeigneurs de Berne serait-il revenu ?

Le Conseil fédéral ne donne satisfaction sur aucun point à la note du gouvernement neuchâtelois. C'est une fin de non-recevoir, pure et simple.

Berne s'occupe tout d'abord de la conversation qui eut lieu entre M. Calame et M. Müller. D'après le Conseil fédéral, il doit s'être glissé entre les deux interlocuteurs « un malentendu». Le Palais est décidément un terrain propice à la culture intensive des malentendus...

Venons au fond.

Le Conseil d'Etat de Neuchâtel avait fait remarquer au Conseil fédéral que c'est aux cantons qu'il incombe en première ligne de maintenir l'ordre et la tranquillité sur leur territoire. Berne ne le conteste pas. Mais le gouvernement fédéral invoque l'article 16 de la Constitution fédérale, qui oblige l'autorité fédérale à intervenir, *lorsque la sûreté de la Suisse est en danger.*

Ainsi donc, la sûreté de la Suisse était particulièrement en danger le dimanche 3 septembre. Personne, à vrai dire, ne s'en serait douté. Mais, à ce compte-là, Berne peut estimer à n'importe quel moment que « la patrie est en danger », et nous envoyer des garnisaires. Il suffit d'interpréter les textes d'une façon assez élastique pour ouvrir toute grande la porte à l'arbitraire. Qu'un vague groupe politique quelconque, sans notoriété et sans mandat, s'avise d'organiser une assemblée, de convoquer un meeting, ou de sortir un drapeau dans la rue, et cela pourra servir de prétexte d'occuper militairement toute la Suisse romande par mesure de salut public !

Chacun sait bien qu'il ne s'est rien passé d'extraordinaire le 3 septembre, et que sans le déploiement de forces auquel nous avons assisté, le « dimanche rouge » eut sans doute passé inaperçu. Le Conseil fédéral a donc été trompé par ses indicateurs ou par ses agents, qui lui ont fourni des rapports exagérés. Qui nous dit qu'il n'en sera pas de même une autre fois ? Ne ferait-on pas mieux, à Berne, de recourir simplement aux bons offices des gouvernements cantonaux, qui sont mieux placés que personne pour être informés ?

En ce qui concerne les relations entre le pouvoir cantonal et les troupes levées pour assurer l'ordre — ceci est le point essentiel du débat — Berne fait tout d'abord remarquer que toute l'armée suisse est actuellement en service actif ou mise de piquet. Dès lors, les cantons n'ont plus aucun droit de disposer de leurs propres troupes, qui doivent rester constamment à la disposition du Conseil fédéral. « Il était dès lors très naturel et parfaitement admissible, dit-on à Berne, que quelques contingents des troupes affectées à la garde de la frontière fussent désignées pour maintenir, cas échéant, l'ordre à l'intérieur. Et c'est ainsi qu'il en a été fait, dans l'idée bien arrêtée que ces troupes devaient se tenir à la disposition des autorits civiles, pour assurer à la requête de celles-ci le service d'ordre. »

Oui, c'eût été « naturel et admissible » si le gouvernement cantonal avait lui-même sollicité le concours des troupes. Mais il s'y est opposé, en faisant même valoir que cette manifestation de la force armée serait plus nuisible qu'utile à l'ordre public. Dès lors, pourquoi s'est-on obstiné, à Berne, à nous mettre en quelque sorte en état de siège, alors que le besoin ne s'en faisait nullement sentir ?

On se rappelle les instructions données par l'état-major aux commandants de troupes. Elles leur ordonnaient, entre autres, d'instituer un service spécial de renseignements, et, au besoin, d'intervenir sans réquisition. De l'avis du Conseil d'Etat neuchâtelois, ces instructions portaient une grave atteinte à la souveraineté cantonale, et sortiraient une énergique protestation.

Le Conseil fédéral donne carrément raison à l'Etat-major contre le gouvernement cantonal, et sur ce point, sa réponse vaut la peine d'être citée tout entière :

« Il va sans dire, en principe, que les troupes appelées à assurer la tranquillité publique ne sont pas mises sous les ordres des autorités, mais qu'elles ont à faire leur service conformément aux ordres de leurs chefs. Mais ceci méritait d'être souligné pour délimiter d'emblée les attributions. Il n'y avait là rien qui empêchât les commandants de troupes de maintenir le contact avec les autorités et d'accueillir les vœux que celles-ci pouvaient formuler. Quant à leur activité militaire, les commandants de troupes en demeurent seuls responsables. Il ne faut pas qu'une autorité civile puisse contrecarrer les ordres de ces commandants.

De même, il nous paraît bien compréhensible que les commandants de troupes aient dû se renseigner en temps utile sur la situation. C'est à la seule condition de s'être renseignés assez tôt qu'ils pouvaient agir utilement, si leur intervention venait à être requise.

En ce qui concerne enfin l'autorisation d'intervenir sans réquisition, il faut songer que dans les cas envisagés une autorité peut fort bien ne plus être en mesure, à un moment donné, de requérir l'aide de la troupe, par exemple, lorsque les communications sont coupées. Admettra-t-on qu'en pareille occurence un officier ne veuille pas intervenir sous prétexte qu'il n'en a pas été requis ? Et lorsque les manifestations sont dirigées contre l'armée et que les militaires sont assaillis, en butte aux quolibets, offensés, la troupe doit à son honneur de se défendre.

C'est ainsi et pas autrement qu'il faut comprendre les instructions du chef de l'état-major général et c'est dans ce sens que ces instructions ont été élaborées et quelles ont été comprises et appliquées par les commandants de troupes. Il ne convient pas d'attribuer à ces instructions un sens qu'elles ne voulaient pas avoir et que d'ailleurs elles n'avaient point!

Ces instructions répondent absolument à ce qui avait été convenu entre le Conseil fédéral et la direction de l'armée. »

Il convient de retenir quelques phrases : « Les troupes appelées pour assurer la tranquillité publique ne sont pas mises sous les ordres des autorités, mais sous les ordres de leurs chefs... Quant à leur activité militaire, les commandants de troupes en demeurent seuls responsables. *Il ne faut pas qu'une autorité civile puisse contrecarrer les ordres de ces commandants.* » En présence de ces explications très claires, tous les commentaires sont inutiles. Il en résulte avec une entière évidence que dans l'esprit du Conseil fédéral et de l'Etat-major, l'autorité civile devient subordonnée au bon plaisir des commandants militaires, dès qu'il a plu à Berne d'ordonner une levée de troupes, sur la foi d'un rapport quelconque, et contre l'assentiment même du gouvernement cantonal. L'empiètement du pouvoir militaire sur le pouvoir civil est donc bien caractérisé. On ne prend même plus la peine de le dissimuler.

La réponse de Berne conclut en ces termes :

« Nous ne pouvons pas considérer comme bien fondés les griefs que vous formulez à notre égard et à l'adresse de la direction de l'armée et nous devons nous réserver le droit, que vous ne voudrez pas nous contester, de prendre aussi à l'avenir les mesures que l'intérêt du pays nous paraîtra exiger. C'est l'Assemblée fédérale seule qui aura à se prononcer sur les mesures que nous aurons prises. »

Traduction libre : « Votre protestation est considérée comme non-avenue. Nous agirons comme il nous plaît, et l'autorité cantonale n'a pas à se mêler de nos affaires. C'est à l'assemblée fédérale seule que nous avons à rendre des comptes. »

Jamais la doctrine militaire, qui tend à enlever tout autonomie et toute compétence au canton, qui cherche à arracher chaque jour un lambeau de nos droits cantonaux, ne s'est affirmée avec plus de force. Nous voilà avertis. Il est temps, il est grand temps de défendre nos souverainetés cantonales, si nous ne voulons être, dans l'Etat unitaire, des éternels majorisés.

Le Conseil fédéral termine sa réponse en « saisissant cette occasiion de nous recommander, avec lui, à la protection divine ».

On pourrait commencer à croire, en effet, que nous en avons un sérieux besoin.

P.-H. C.

Les faits de guerre

LA SITUATION DES AUTRICHIENS

Du grand Etat-major autrichien :

VIENNE, 21 septembre. — Sur le front roumain, au sud de Petroseni, nous avons de nouveau occupé les hauteurs des deux côtés du col de Vulkan. Près de Nagyszeben et sur le front est de Transylvanie, escarmouches d'avant-gardes.

Sur le front russe, dans les Carpathes boisées, l'ennemi continue ses attaques avec la plus grande violence Près de Breaza et à l'est de la crête de Panjr, il a repoussé des parties de front en saillant. A part cela, toutes les attaques ont échoué devant la vaillance des défenseurs. De même sur la Narajowke, tous les efforts de l'ennemi sont demeurés vains.

La manière de combattre de l'adversaire a consisté comme toujours dans le sacrifice sans scrupule des troupes d'attaque lancées en colonnes profondes au milieu desquelles se trouvait aussi la Garde. A l'est de Sviniouki seulement, le combat n'est pas encore terminé. Sans cela, l'ennemi a été repoussé partout avec les plus lourdes pertes.

LA SITUATION DES ARMEES ALLEMANDES

Du grand Etat-major allemand :

BERLIN, 21 septembre. — Sur le front occidental, au nord de la Somme, combats à la grenade incessants près de Courcelette. Des attaques partielles ennemies ont été repoussées près de Flers, à l'ouest de Lebœuf et au nord de Combles. Au sud-ouest de Rancourt et à Bouchavesnes, le terrain conquis dans l'attaque de nos troupes a été de nouveau perdu après des combats opiniâtres. Au sud de Dancourt, nous maintenons les tranchées conquises.

A droite de la Meuse, des attaques ennemies appuyées par une vive activité de l'artillerie ont été repoussées dans le secteur Thiaumont-Fleury.

Sur le front oriental, à l'ouest de Luck, la garde russe ainsi que d'autres forces importantes ont continué leurs attaques contre les troupes du général von der Marwitz. Près de Korytnica, le combat n'est pas encore terminé. Au surplus, l'attaque fréquemment renouvelée sur le front de vingt kilomètres a complètement échoué avec de nouvelles pertes très sanglantes.

Le combat sur la Najarowka se poursuit avec succès. Dans les Carpathes, l'ennemi a également renouvelé hier ses violentes attaques. A part des succès locaux dans la région du col de Pantyr et dans le secteur de Tazarca, nord-est de Kirli-Baba, il a été repoussé avec de lourdes pertes. Sur la Raba Ludowa il a attaqué sept fois notre position. Les chasseurs de diverses régions allemandes, sous le commandement du major-général Boss ont pris une part brillante à la défense victorieuse. La tête de Smotrec, tombée le 19 septembre aux mains de l'ennemi a été reprise d'assaut.

Sur le front de Transylvanie, nous avons occupé les hauteurs de la frontière des deux côtés du col Wulkan.

Sur le front balkanique, les combats, dans la Dobroudja ont subi un temps d'arrêt.

Sur le front de Macédoine, au cours d'une attaque heureuse des Bulgares dans la région de Florina, les Français ont subi des pertes notables. La cavalerie bulgare a attaqué et dispersé à l'est de la ville, l'infanterie ennemie en fuite. Il a été fait de nombreux prisonniers et quelques mitrailleuses ont été prises. Sur le Kadjmakhalan et sur le front de la Moglena, plusieurs attaques des Serbes ont été repoussées.

LA SITUATION DES ARMEES ITALIENNES

Du grand Etat-major italien :

ROME, 21 septembre, 16 heures. — Sur le lac de Garde, nos bateaux armés ont essuyé le feu de l'artillerie ennemie sans subir aucun dommage. Dans l'âpre zone montagneuse entre Vanoi et Cismon et l'Astico, nos opérations offensives ont continué avec ténacité. Elles ont cependant été entravées par d'abondantes chutes de neige. Dans l'après-midi du 19, nous avons repoussé une tentative d'attaque ennemie sur les pentes septentrionales du Colbricon. Le long du front Julien les fortes pluies incessantes ont limité hier l'action de l'artillerie.

Dans la région des collines à l'est de Goritz, par un bond subit un de nos détachements a occupé une nouvelle position près de Santa-Catharina.

Sur le Carso, des noyaux ennemis qui tentaient de surprendre nos positions de la cote 208, au sud de Villanova, ont été promptement repoussés avec des pertes.

LA SITUATION DES ARMEES ANGLAISES

Du grand Etat-major anglais :

LONDRES, 21 sept. (Havas). — Officiel, à 12 h. 50 :

Il a plu de nouveau en abondance pendant toute la nuit.

Au sud de l'Ancre, l'ennemi a lancé continuellement de grandes attaques au cours de la nuit contre les troupes néo-zélandaises.

Toutes ces attaques ont été repoussées avec de grosses pertes pour l'ennemi qui a laissé des prisonniers entre nos mains et de nombreux morts devant nos lignes.

Malgré ces violents combats, nous avons avancé notre front dans ces parages. Plusieurs raids heureux ont été exécutés au cours de la nuit sur d'autres points de notre front et nous avons pénétré dans les tranchées ennemies en de nombreux endroits.

LONDRES, 21. — (Havas). Communiqué officiel du 21, à 22 heures.

La situation générale demeure en général sans changement. Des attaques à la grenade déclanchées par l'ennemi dans la région de Flers ont complètement échoué.

Un drachen allemand a été abattu en flammes. Un de nos aéroplanes n'est pas rentré.

Victoire russo-roumaine dans la Dobroudja

LONDRES (Havas), 21 sept. — On mande de Bucarest que les troupes russo-roumaines ont repris victorieusement l'offensive dans la Dobroudja. Le combat, commencé le 15 septembre s'est terminé le 20 par la défaite des Germano-Bulgares, qui battent en retraite vers l'est.

A propos de la mort du général Gaede

On sait que le général Gaede, qui commandait les troupes en Haute-Alsace depuis le commencement de la guerre, vient de mourir par suite d'une opération subie à l'abdomen.

D'autre part, on se souvient qu'à la suite de renseignements confidentiels parvenus en Suisse, il avait été annoncé que le général en question avait trouvé la mort au cours d'un bombardement aérien français. La nouvelle fut démentie. Or, d'après certains détails que l'on est arriv à connaître le général Gaede a bien été opéré ces derniers temps par suite d'une blessure provoquée par un éclat d'obus. Il y a donc tout lieu de supposer que les renseignements d'il y a quelques semaines contenaient une grande part de vérité.

Chronique suisse

Explosion d'une automobile.

Mercredi après-midi, près d'Assens, un camion-automobile appartenant à la Société coopérative de consommation de Lausanne a pris feu probablement à la suite d'un court-circuit.

Le camion, se rendant à Assens, montait vers quatre heures, la pente assez forte qui conduit au village, lorsque le conducteur aperçut du feu à ses pieds. Il tenta vainement, avec son compagnon, d'éteindre les flammes qui se propageaient rapidement et qui, bientôt, léchèrent le réservoir à essence contenant 70 litres, et dont les parois étaient surchauffées. Ils s'écartèrent en toute hâte et bien leur en prit; ils n'étaient pas à 40 mètres de la machine qu'une formidable explosion se produisit : le réservoir venait de sauter, lançant un jet enflammé s'étendant jusqu'à plus de 30 mètres dans un champ de betteraves, fauchant et labourant les feuilles. Le camion flambait. Tout le devant a été brûlé. Les « boilles » vides qu'on allait remplir dans les villages environnants, n'ont pour ainsi dire aucun mal. Pour éteindre le véhicule en flammes, les chauffeurs s'en furent quérir la pompe d'Assens.

Du cacao bon marché.

Le laboratoire cantonal vaudois écrit :

« On offre actuellement, par la voie des journaux, au prix de fr. 1 le kilo, une poudre de coques de cacao comme succédané du cacao pur. L'analyse de ce produit a démontré que sa valeur nutritive était presque nulle et qu'il ne saurait en aucun cas être comparé au cacao ou au chocolat. Il s'agit donc d'une grosse tromperie.

Oeil pour œil !

Un journal de la Suisse orientale signale cette anomalie singulière : l'Allemagne interdit le transit de la marée de Hollande destinée à notre pays ; la Suisse, elle, exporte en Allemagne tous les jours quantité de poissons frais, soustraits ainsi au consommateur indigène.

Il y aurait lieu d'apporter quelques modifications à cete singulière « réciprocité ».

L'enseignement commercial.

Samedi et dimanche, les 14 et 15 octobre, aura lieu à Lausanne l'assemblée annuelle de l'Association suisse pour l'enseignement commercial. Les questions principales mises en discussion sont : 1. Voies et moyens propres à développer l'éducation nationale dans les institutions suisses d'enseignement commercial. Rapporteurs : MM. Blaser, directeur, Lausanne, et Frauchiger, professeurs, Zurich. — 2. L'organisation et les programmes de nos institutions d'enseignement commercial répondent-ils aux besoins de l'industrie et du commerce suisses ? Rapporteurs : MM. Chavannes, banquier, Lausanne, et Ulrico Vollenweider, fabricant de soieries, Zurich. — Les séances sont publiques.

L'inspectorat des fabriques.

La commission suisse des fabriques nommée par le Conseil fédéral à teneur de l'article 85 de la nouvelle loi sur les fabriques, a été convoquée, par le chef du Département de l'économie publique, à une première séance, qui aura lieu mardi 26 septembre à Berne. La réorganisation des inspectorats suisses des fabriques fera l'objet des déibérations. On a l'intention de créer quatre arrondissements d'inspection à la place des trois qui existent actuellement et d'augmenter en proportion l'effectif du personnel.

Est-ce vrai ?

A propos du ravitaillement de la Suisse en charbons allemands, l'« Echo de Paris » donne ce détail savoureux :

« En moyenne, mille wagons de houille passent tous les jours d'Allemagne en Suisse : mais ce ne sont jamais les mêmes wagons; ils sont changés à chaque voyage. Pourquoi ? Parce que la graisse devient rare chez nos ennemis et, comme les Suisses se trouvent obligés de graisser les mille wagons avant de les renvoyer en Allemagne, c'est autant d'économie. »

Un livre rouge et blanc.

Dans sa dernière séance, le comité de « l'Idée libérale » a décidé à l'unanimité de recommander, au nom des principes qu'il défend, de signer la pétition en faveur de la publication d'un « Livre rouge et blanc », contenant les documents diplomatiques les *plus importants* échangés depuis le 1er janvier 1914 entre le Conseil fédéral suisse et les gouvernements étrangers.

DERNIERE HEURE

Défaite de Mackensen dans la Dobroudja

Les Germano-Bulgares en retraite avec d'énormes pertes
Les pertes allemandes sur la Somme
Les combats sur le front russe

La situation

La Chaux-de-Fonds, le 22 septembre.

Sur le front de la Somme, les Allemands, épuisés par leur gros effort de mercredi, n'ont tenté aucune réaction. L'artillerie franco-anglaise continue ses tirs sur les positions ennemies, en vue, sans doute, d'une nouvelle attaque.

Il se confirme que les pertes des Impériaux ont été très fortes au cours de la contre-offensive non réussie du 20. Cela était du reste inévitable, en présence d'un ennemi qui commence à posséder une supériorité évidente en artillerie, du moins sur ce front. Certains régiments auraient perdu plus de la moitié de leur effectif.

Un fait intéressant à retenir, c'est que le 18e corps allemand a été retiré de l'Aisne pour être amené dans la Somme, et qu'une division en route pour le front russe a été précipitamment ramenée sur le front occidental. Cela tend à prouver que les Impériaux ont à faire un gros effort pour contenir l'assaut franco-britannique, et que leurs réserves stratégiques commencent à s'épuiser. L'état-major allemand a prétendu naguère justifier les coûteuses opérations devant Verdun en disant qu'elles faisaient fondre les réserves françaises devant la place meusienne, et empêchaient ainsi les Alliés d'organiser leur future grande offensive. Le raisonnement paraît plus juste en ce qui concerne les opérations de la Somme. Après avoir sacrifié une partie de leurs troupes d'élite devant Verdun, les Allemands, martelés par le bombardement et les assauts franco-britanniques, voient fondre peu à peu dans le creuset de la Somme des troupes dont ils auraient un pressant besoin sur d'autres fronts.

Sur le front russe, les combats sont toujours acharnés dans la région du Stochod, en Galicie et dans les Carpathes, et doivent coûter beaucou de monde. Mais ils n'ont pas encore amené de décision. Les Russes paraissent avoir tenu bon devant la contre-offensive allemande esquissée mardi.

Dans la Dobroudja, les Germano-Bulgares s'accordent à reconnaître que « les combats ont subi un temps d'arrêt ». C'est probablement un euphémisme, pour indiquer que Mackensen s'est heurté sans succès aux fortes positions organisées par les Russo-Roumains de Cernavoda à Constanza. On sait que les Roumains avaient reçu de sérieux renforts ces derniers jours, au dire même de leurs adversaires. Une dépêche de Bucarest, non officielle il est vrai, annonce que les troupes russo-roumaines, après une bataille qui a duré du 15 au 20, ont battu les troupes de Mackensen et les ont condamnées à la retraite. Cela n'est pas invraisemblable. L'effet moral d'un échec de Mackensen serait appréciable en Allemagne, en raison même de l'exagération avec laquelle ont été fêtés ses premiers succès et des espoirs que le peuple germanique fondait sur la suite de ses opérations. Les coups de grosse caisse, nécessaires au succès de l'emprunt, ont aussi leurs inconvénients.

Une défaite dans la Dobroudja — où Mackensen s'est enfoncé sans parvenir à détruire l'ennemi — pourrait du reste avoir pour lui les conséquences les plus graves. Sa situation est fort exposée. Les Roumains pourraient fort bien passer le Danube sur un pont de bateaux et menacer ses communications à l'arrière. La partie va devenir intéressante.

Sur le front de Salonique, la première et la troisième armée serbe continuent à talonner les Bulgares, qui tenteront sans doute de défendre Monastir et la ligne de chemin de fer de Monastir à Prilep avec la plus grande énergie.

En Grèce, c'est toujours le gâchis. Les îles sont, paraît-il, en révolution. Le cabinet actuel est sans autorité. Et le roi Constantin vient de prononcer, devant les conscrits de 1915, un discours plein d'allusions hostiles à l'Entente. Si la défaite des Germano-Bulgares dans la Dobroudja se confirme et éclaircit la situation dans les Balkans, il y a lieu de croire que les Alliés prendront le temps de s'occuper de Constantin avec une énergique sollicitude.

LA SITUATION DES ARMEES RUSSES

Du grand Etat-major russe :

PETROGRAD, 22 septembre. — (Westnik). — Sur le front oriental, sur le Stochod, dans la région du chemin de fer Kowel-Rowno l'ennemi a pris par endroits l'offensive. Il a été partout repoussé.

Dans la région de Koritnitza-Sviniakna, le combat se poursuit. Nous avons fait prisonniers 6 officiers et 687 soldats allemands.

Nos avions ont effectué un raid sur la région Lokatchy-Rogovitchy-Marcovitchy.

Ils ont lancé des bombes, avec des résultats heureux, sur des convois et des bivouacs ennemis. Un appareil ennemi qui avait engagé le combat a été avarié et est descendu rapidement.

Dans les Carpathes, dans la région à l'est du mont Bander, nos troupes se sont emparées d'une position ennemie sur une des hauteurs. Elles ont fait prisonniers 2 officiers, un cadet et 437 soldats; elles ont enlevé six mitrailleuses, beaucoup d'armes et de cartouches.

Sur le front du Caucase, nos éléments ont délogé les Kourdes de la chaîne de montagne de Koncha-Noutcach, au sud-est de Mouche.

Communiqué français de 15 heures

Succès français devant Verdun

PARIS, 21 septembre. — Au nord de la Somme, l'ennemi n'a pas renouvelé ses tentatives sur le front de la ferme LePriez ferme du bois-Labbé. Le mauvais temps a gêné les opérations sur les deux rives de la Somme.

En Argonne, une attaque ennemie déclanchée sur les positions françaises du Four-de-Paris à la suite d'une explosion de mine a échoué sous nos tirs de barrage. Sur la rive droite de la Meuse, les troupes françaises ont exécuté hier en fin de journée deux opérations qui ont réussi particulièrement : Au sud de l'ouvrage de Thiaumont, elles ont enlevé deux éléments de tranchées, capturé plus de 100 prisonniers dont 8 officiers et pris trois mitrailleuses ; dans la partie est du bois de Vaux-Chapitre, les Français ont poussé leurs lignes d'une centaine de mètres en avant. En forêt d'Apremont, un poste français avancé a repoussé à la grenade une attaque ennemie.

Armée d'Orient

PARIS, 21 septembre. (Officiel). — De la Strouma au Vardar, luttes intermittentes d'artillerie.

A l'est de la Cerna, une violente contre-attaque bulgare dirigée sur la crête du Kadmakalan tenue par les Serbes a été repoussée avec de fortes pertes pour l'ennemi.

Dans la région de la rivière Brot, les Bulgares ont renouvelé leurs tentatives contre Broussnika. Après deux assauts infructueux, ils sont parvenus à prendre pied dans le village, mais un retour offensif à la baïonnette des Serbes les en chassa de nouveau.

A notre aile gauche, malgré un brouillard intense, nos troupes ont progressé jusqu'aux abords de la cote 1550 à deux kilomètres environ au nord-ouest de Pisoderi. Dans cette région, nous avons fait une centaine de prisonniers.

Communiqué français de 23 heures

PARIS, 21. — (Havas). — Communiqué officiel :

Sur le front de la Somme, pendant la journée, notre artillerie a poursuivi énergiquement ses tirs sur les organisations de l'ennemi.

D'après de nouveaux renseignements, la grande contre-attaque engagée hier par les Allemands, sur la rive nord de la Somme, a été menée par le 18e corps retiré du front de l'Aisne, et par la 214me division. Cette division était en route pour le front russe lorsqu'elle reçut, à mi-chemin, l'ordre de retourner vers la Somme. Arrivée le 14, elle fut remise en ligne dans la nuit du 19 au 20, et engagée dès le 20 au matin, dans la région de Bouchavesnes, où elle a subi des pertes énormes.

Le chiffre des prisonniers faits au nord de la Somme, pendant la journée du 20 septembre, dépasse 200.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

Les pertes allemandes sur la Somme

PARIS, 22 septembre. —(Commentaire Havas). — Les Allemands, décimés la veille sous nos feux, n'ont pas renouvelé jeudi leurs contre-attaques. Il se confirme que l'effort qu'ils ont tenté mercredi contre nos nouvelles positions au nord de la Somme est le plus puissant qu'ils aient fourni depuis le début de l'offensive de juillet.

L'échec qu'ils ont subi est aussi le plus sanglant que nos troupes leur aient infligé depuis les légendaires hécatombes du Mort-Homme, de Douaumont et de Vaux.

On sait déjà le détail des attaques et comment la résistance magnifique de nos troupes les a brisées avec des pertes énormes qui ont atteint, pour certains régiments, jusqu'au 60 % de leurs effectifs.

L'objectif du commandement ennemi était particulièrement important. Il s'agissait, d'une part, en effet, de dégager Combles, dont l'investissement se poursuit méthodiquement et, d'autre part, de supprimer le saillant de Bouchvesnes, qui déborde le fameux réduit du Mont St-Quentin, suprême défense de Péronne.

Dans ce but, l'adversaire a mis en action des forces considérables : le 18e corps, retiré spécialement du front de l'Aisne pour participer à la contre-offensive, renforcé par la 214e division, qui a été appelée hâtivement sur la Somme, alors qu'elle était déjà en route pour le front russe. Ce fait prouve que le jeu de la navette auquel l'état-major allemand a eu longtemps recours est tout à fait impraticable.

Il faut voir là un heureux effet de la réalisation de l'unité d'action sur l'unité de front.

La défaite allemande de mercredi sur la Somme a été suivie jeudi d'un intéressant succès des Français sur la Meuse. Il y a sept mois qu'a commencé la ruée sur Verdun Pour cet anniversaire, nos soldats ont réalisé un gain de terrain très appréciable aux abords de l'ouvrage de Thiaumont et dans les bois de Vaux et du Chapitre.

Défaite de Mackensen dans la Dobroudja

LONDRES 22. — **On mande de Bucarest qu'après une bataille acharnée, les forces russo roumaines ont remporté une grande victoire sur les Germano-Bulgares.**

Les Germano-Bulgares battent en retraite dans le plus grand désordre, en essuyant des pertes enormes.

PARIS, 22 sept. — On mande de Londres aux journaux que l'armée de Mackensen aurait subi une grande défaite dans la Dobroudja. La situation des Germano-Bulgares serait très critique.

La victoire russo-roumaine officiellement confirmée

BUCAREST, 21. — Communiqué roumain : Front sud :

Dans la Dobroudja, la bataille commencée le 3-16 septembre et dont l'intensité a augmenté jusqu'au 6-19 septembre au soir, s'est terminée le 20 par la défaite de l'ennemi, composé de troupes allemandes, bulgares et turques, qui se retire vers le sud.

Dans sa retraite, l'ennemi incendie les villages.

Le défilé des troupes jurassiennes à Tavannes

TAVANNES, 22 septembre. — La réception des troupes jurassiennes a eu lieu jeudi matin, à 11 heures et demie. Les troupes ont défilé dans un ordre parfait et sans incident, en présence du général, du chef d'état-major général, le colonel de Loys et de nombreux officiers. Le gouvernement bernois était représenté par MM. Tschumi, Locher, Simonin et Scheurer. La délégation jurassienne du Grand Conseil et la plupart des préfets assistaient également au défilé ainsi qu'une foule de trois mille personnes.

A 12 1/2 heures a eu lieu un banquet, offert par le gouvernement, à l'Hôtel Terminus. A 5 1/2 heures, une collation a été offerte par la députation jurassienne à toutes les troupes.

L'étouffement continue

BERNE, 21 septembre. — Le Conseil national, dans sa séance de ce matin, s'occupe de fixer tout d'abord la durée de la session. M. Greulich propose trois semaines, afin de permettre aux motions et interpellations d'être discutées en temps utile. Plusieurs orateurs parlent dans le même sens. M. Calame, de Neuchâtel, demande que dans tous les cas la motion qu'il a déposé hier soit discutée au cours de cette session. Par 81 voix contre 53 l'assemblée se prononce en faveur de deux semaines. Le Conseil reprend ensuite l'examen du compte d'Etat.

Aux Chambres fédérales

Explications de M. Schulthess

BERNE, le 21 septembre. — Au Conseil des Etats, M. Schulthess conseiller fédéral s'explique sur l'augmentation des exportations de bois qui seront restreintes pour l'avenir au besoin de notre propre industrie du papier et de notre consommation en général. L'orateur annonce à cette occasion que le Conseil fédéral va présenter un projet interdisant la destruction des noyers. (Red. — S'il en reste !) M. Schulthess fournit encore toute une série d'explications relatives au ravitaillement. M. Simon, Vaud, soulève l'affaire des fèves de Soya et demande des explications au sujet des mesures prises pour empêcher les renouvellement de pareils abus.

M. Schulthess conseiller fédéral déclare n'avoir rien à ajouter aux explications qui ont été données dans un communiqué officiel. Le rapport du département de l'économie est approuvé et les quatre postulats y afférant sont adoptés.

On passe au département militaire.

M. Bolli, rapporteur déclare entre autres que tous les membres de la commission sont d'accord pour admettre la suprématie du pouvoir civil.

* * *

Le Conseil national, approuve l'article 170 qui fixe les traitements des juges au tribunal des assurances qui prévoit 12.000 fr. pour le président, 11.00 fr. pour le vice-président, de 6 à 8.000 pour le greffier, de 4 à 6.000 fr. pour le secrétaire. Le projet est ainsi liquidé et le Conseil national passe à l'examen des comptes d'Etat de 1915. Gustave Muller de Berne, déclare que, en prévision d'une prochaine solution par le Conseil fédéral, du problème financier, le groupe socialiste est prêt à renoncer aujourd'hui à un débat approfondi. Il ajoute que le parti socialiste n'est pas satisfait du programme établi par le Conseil fédéral et prépare une initiative populaire en faveur de l'impôt fédéral direct. Le président déclare, d'accord avec le président de la commission des finances que le moment n'est pas propice pour un grand débat financier. Il aura lieu en décembre. M. Grimm, Zurich, estime que le Conseil fédéral n'aurait pas dû décider le relèvement des taxes de chemin de fer sans consulter préalablement le Parlement.

Le débat est interrompu.

L'assemblée fédérale, Chambres réunies, se réunira le 28 septembre. M. Calame et un grand nombre de députés romands et tessinois ont déposé une motion demandant au Conseil fédéral de régler les relations entre le pouvoir militaire et le pouvoir civil dans le sens de la subordination du premier.

L'assemblée décidera demain si la session doit durer 15 jours ou trois semaines.

La Chaux-de-Fonds

Les champions suisses au Parc des Sports.

Pour son dernier match, avant les championnats suisses, le F. C. La Chaux-de-Fonds a eu la rare aubaine de conclure un match avec le F. C. Cantonal, de Neuchâtel, champion suisse 1916.

Les nombreux spectateurs qui assistèrent à la finale du championnat suisse et acclamèrent les Neuchâtelois voudront les revoir et assister une fois de plus, à une rencontre qui promet dêtre passionnante d'un bout à l'autre.

Les Chaux-de-fonniers, pour la première fois, auront leur équipe au complet et feront l'impossible pour résister à leur redoutables adversaires.

Sport pédestre.

Comme cela a déjà été annoncé, les championnats suisses de course sur route, 12 km., et de marche, 30 km., se disputeront dimanche en notre ville.

L'Olympic, de notre ville, qui a été chargé de l'organisation a fait le nécessaire pour que l'organisation en soit parfaite.

Le pavillon des prix sera magnifiquement doté ! Les vainqueurs de chaque épreuve recevront une couronne d'honneur avec dédicace de champion suisse ; les trois premiers arrivants, une médaille, don de la C. A.; en outre, nombre de couronnes seront délivrées. Chaque concurrent terminant le parcours recevra un beau prix nature.

Les inscriptions seront encore reçues jusqu'à ce soir chez M. Armand Dreyfuss, Numa-Droz 2 ou au magasin H. Ducommun, rue Léopold-Robert 37.

Gymnastique.

Annoncé la semaine dernière déjà, le concours local de l'Ancienne se présente sous d'excellentes conditions et dimanche prochain, si le temps le permet, l'emplacement du Stand retrouvera son activité et la foule des grandes journées. Un appel chaleureux ainsi que de vifs remerciements pour ceux qui ont pensé au pavillon des prix.

Afin de célébrer le 70me aniversaire de sa fondation, l'Ancienne organise pour le samedi 23 courant, dans la grande salle du Stand, une fête populaire avec programme varié, suivi de soirée dansante. Que chacun retienne cette date et vienne passer quelques heures parmi nous.

Aquarellistes.

Dimanche matin s'ouvrira, dans la Salle des Amis des Arts, une nouvelle exposition, celle de la Société suisse d'aquarellistes. C'est la première fois que La Chaux-de-Fonds a l'honneur de recevoir les maîtres de la peinture à l'eau. Nous sommes persuadés que tous nos amateurs d'art leur feront fête. Il suffit en effet d'annoncer que Paul Bouvier, Ernest Burnat, Edouard Ravel — que célèbrent les Pages d'art, — Gustave de Beaumont, Gustave Jeanneret, Emile Beurmann, Christian Baumgartner, Adolphe Tièche, Plinio Colombi, Laurent Sabon, Luigi Rossi, et plusieurs de leurs collègues, participent avec des œuvres variées à cette belle manifestation, pour qu'on voie le grand public de nos Salons se donner rendez-vous à l'Hôtel des Postes, du 24 septembre au 22 octobre.

Policlinique.

La Direction de l'Assistance rappelle au public que la policlinique générale est ouverte les lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 2 à 3 h. et la policlinique gynécologique le mardi et le vendredi de 3 à 4 h.

En outre, les consultations gratuites de la Ligue contre la tuberculose ont lieu le mercredi de 8 h. et demie à 10 h. du matin et celles, gratuites aussi, de M. le Dr de Speyr, occuliste, le mardi et le samedi de 11 h. à 12 h. à son domicile, Jaquet-Droz 32.

L'Impartial de ce jour paraît en 10 pages.

Imprimerie COURVOISIER. La Chaux-de-Fonds

Enchères publiques
de
Bétail, Matériel agricole et — Mobilier —

Pour cause de cessation de culture, M. Casimir PERRITAZ agriculteur, fera vendre devant son domicile, **Eplatures-Jaunes 30**, le **samedi 30 septembre 1916, dès 1 1/2 heure précise de l'après-midi :**

14 vaches laitières, 3 génisses portantes pour l'automne, 1 taureau de 18 mois et 1 truie portante.

Chars à pont, chars à échelles et à brecettes, charrette à lait, caisse et pompe à purin, 1 tonneau en fer pour vidanges (contenance 750 litres), 1 chaudière, gros et petits vans, 1 faucheuse, glisses, glissons, harnais, 1 petite écurie en bois démontable, 2 lits, tables, buffets, machine à coudre et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

Terme pour le paiement 4 mois, moyennant cautions solvables.

La Chaux-de-Fonds, le 18 septembre 1916

Le Greffier de Paix :
18945 **U. Hainard.**

ITALIEN ESPAGNOL

Commercial Technique et Littéraire

Leçons - Traductions

Prof. Béatrice GRAZIANO-RAVARINO

RUE DU PARC 98.
au 3me étage.

Baume ST-JACQUES

de **C. Trautmann**, pharm.
— BALE —

Marque déposée en tous pays

Prix Fr. 1.25 en Suisse

Remède souverain et inoffensif pour la guérison rapide de toutes les plaies anciennes ou nouvelles : **ulcérations, brûlures, varices, pieds ouverts, hémorrhoïdes, coupures,** éruptions de la peau, **jambes variqueuses, dartres** excémas etc. Ce produit dont la réputation est croissante depuis 20 ans. Se trouve dans toutes les pharmacies. Dépôt général : **Pharmacie St-Jacques, Bâle.** Chaux-de-Fonds: Dans toutes les pharmacies.

A louer

de suite ou pour époque à convenir

Promenade 13. — Beau Pignon, de 3 chambres, cuisine et dépendances. 18237

Grenier 22. — Sous-sol, de 2 chambres, cuisine. 18238

Jaquet-Droz 6. — Pignon, de 3 chambres, corridor, cuisine et dépendances. 18239

Pour le 31 octobre 1916

Jaquet-Droz 6. — 1er étage de 2 chambres, vestibule, cuisine et dépendances. 18240

S'adresser Etude **Jules BELJEAN, Notaire**, rue Léopold-Robert 18 bis.

MAGASIN

A louer un beau GRAND MAGASIN, avec 3 grandes devantures, sur passage très fréquenté. Eventuellement, on louerait aussi pour atelier ou entrepôt.

S'adr. chez MM. ULMANN FRÈRES, Rue de la Serre 10. 10115

Deux locaux

INDUSTRIELS, modernes, et BEAUX APPARTEMENTS de trois pièces, avec véranda, tout le confort, sont à louer pour le 30 avril 1917, dans maison en construction. — S'adresser à l'Etude BERSOT, JACOT & CHÉDEL, rue Léopold-Robert 4. 18193

Appartement moderne

A louer pour époque à convenir, le rez-de-chaussée d'une jolie villa, situation exceptionnelle, à proximité de la ville, et comprenant 4 belles pièces, cuisine, chambre de bain, chambre de bonne et dépendances. Eau, électricité et chauffage central. Jouissance d'un jardin. Aménagement au gré du preneur. — S'adresser rue de la Montagne 38. 18619

CINEMA PALACE

Ce soir, au nouveau prrgramme — Ce soir, au nouveau programme

La Taverne du Loup noir

Grand drame policier en 4 parties

AGENCE AGRICOLE NEUCHATELOISE

Schürch & Cie - Neuchâtel

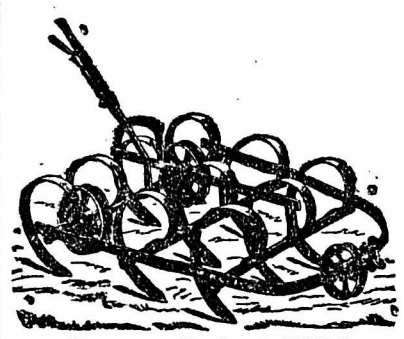

Charrues Brabant **OTT**

Exposition permanente de machines agricoles

Dépositaires de
RAUSCHENBACH, OTT, ÆBI, etc.

Buttoirs — Rouleaux — Semoirs — Herses — Piocheuses

BATTOIRS et MANÈGES

MACHINES à laver et à broyer les pommes de terre

Tarares - Trieurs - Hache-paille - Coupe-racines
Concasseurs — Buanderies — Pompes, etc.

Machines à botteler le foin.

CHAPELLERIE **W. MORITZ**

Au Tigre Royal

Léopold-Robert 15

Chapeaux

Feutre extra léger

GRAND ASSORTIMENT
MODÈLES EXCLUSIFS
coiffant bien
sont les meilleurs et les meilleur marché !

RÉPARTITION AUX QUILLES

250 fr.

Dimanche et **Lundi, 24** et **25 septembre 1916**
(Jeu de quilles jurassien)

Café "Mercure" Bienne

Rue Dufour 143 P-1809-U 19268

CALOTS

pour la COIFFURE toutes formes et couleurs depuis 75 c.

FILETS - FRONT
TRÈS GRANDS FILETS EN CHEVEUX
Fins invisibles à **45 cts**
Petits à **35 cts**
Envoi au dehors contre remboursement.

PARFUMERIE C. DUMONT
RUE LÉOPOLD-ROBERT 12
Vis-à-vis de la Fleur de Lys

CIDRE DOUX

fourni directement du pressoir, en fûts de 50 à 200 litres, au plus bas prix du jour, par la

Cidrerie et Association pour l'utilisation des fruits à KIESEN (Berne)

Demander le prix-courant. O. B. 1239 18695

Société de Consommation

COKE DU GAZ

Conditions de l'Usine

Demandez les prix et s'inscrire dans tous nos Magasins

IMPRIMERIE COURVOISIER

Nous rappelons à MM. les négociants, fabricants, etc. que nos ateliers sont pourvus d'un matériel abondant et constamment tenu au goût du jour, ce qui nous permet de livrer promptement et à des prix très modiques tous les genres de travaux typographiques

RUE DU MARCHÉ 1

PLOMB

Achat de vieux plomb

S'adresser à la Photogravure A. Courvoisier, ruedu Grenier 37. 11615

J'achète aux plus hauts prix toutes quantités de

Vieux MÉTAUX

Cuivre. Laiton, Plomb. Zinc, Vieilles laines, Etoffes de laine, Vieux caoutchoucs, Chiffons. Se recommande,

Joseph Gamonet
Rue de l'Hôtel-de-Ville 38A
Téléphone **14.80**

MONTRES

A vendre à prix très avantageux **montres égrenées**, tous genres, or argent, métal, acier, ancre et cylindre pour Dames et Messieurs. — S'adresser chez M. Perret, rue du Parc 79.

Réparations

Ressemelages
avec talons, pour
Hommes Fr. 6.—
Dames Fr. 5.—
Service d'escompte Neuchâtelois 5 %

MAISON
Von Arx & Soder
2, Place Neuve, 2
CHAUX-DE-FONDS

Cabinet de Lecture
C. LUTHY
Place Neuve 2

En lecture, les dernières publications des principaux romanciers français

---

A LOUER

pour tout de suite ou époque à convenir

Petites-Crosettes 17. Logement de 2 pièces. 17867

Industrie 26. Pignon bise de 3 pièces. 17868

Industrie 28. rez-de-chaussée de 3 pièces.

Charrière 41. 1er étage, milieu, 3 pièces, 17869

Pont 36. rez-de-chaussée de 2 pièces. 17870

Jaquet-Droz 12. Pignon de 2 pièces. 17871

Fritz-Courvoisier 36. 3me étage, est, 3 pièces, corridor, 17872

Pour le 31 Octobre 1916

Industrie 26. Rez-de-chaussée vent de 3 pièces et sous-sol de 2 pièces. 17873

Terreaux 9. Pignon est de 2 pièces. 17874

Premier-Mars 10. Grande cave. 17875

S'adresser à l'Etude **Jeanneret et Quartier**, rue Fritz-Courvoisier 9.

Bureau d'Affaires et d'Assurances
Marc Humbert
La Chaux-de-Fonds (Serre 83)

A louer

Pour de suite ou pour époque à convenir.

Collège 23, beaux logements de une, deux et 3 pièces. 17275

Parc 29, 3me étage bise, 2 pièces servant d'atelier. 17276

Stand 14, une CAVE 17277

Ronde 18, un local pour atelier. 17278

Premier-Mars 6, une CAVE 17279

Ronde 20, plainpied vent 3 pièces, cuisine et dépendances. 17280

Pour le 31 octobre 1916

Balance 10 a, 1er etage nord-est, 2 chambres 1 cuisine. 17281

Indusfrie 11, 2me étage, 4 pièces cuisine et dépendances. 17282

Joli choix bonnes **montres** argent, pour dames ; bas prix. Encore quelques régulateurs. — F.-A. DROZ, rue Jaquet-Droz 39. 11237

Temple Français de La Chaux-de-Fonds

Dimanche 24 septembre 1916
à 8 1/4 heures du soir (portes 7 3/4 heures)

GRAND CONCERT

de Musique religieuse française

avec le concours du

CHORAL HUGUENIN (300 exécutants du Locle)

et d'un **Orchestre de musiciens du Locle**, sous la direction de M. Chs. Huguenin, Maître de chapelle de l'Oratoire du Louvre, avec le gracieux concours de

Mme **Alice Seyrès**, soprano, professeur à la « Schola Cantonum »;
M. **Frank Lesur,** organiste de l'Oratoire du Louvre;
M. **R. Plamondon**, ténor de l'Opéra de Paris;
M. **André Lévy**, violoncelliste, 1er prix du Conservatoire de Paris;
Mmes **Berner-Strubin** et **Faller**, et M. **James Pellaton,** solistes du Locle.

AUDITION D'ŒUVRES

de Berlioz, Massenet, Gounod et Saint-Saens

Prix des places : Galeries de côté et parterres (bancs détournés), fr. 3.—; Galeries et Amphithéâtres de côté, fr. 2.—; Parterres, fr. 1.—; Amphithéâtres de face, fr. 0.50. P-22921-C

Location au magasin de musique BECK et vente de billets à l'entrée, le soir du concert, à la porte de la tour. 19147

Le produit net des concerts Huguenin est destiné aux œuvres des soldats suisses nécessiteux, du Foyer suisse du soldat français aveugle et de l'Hôpital d'enfants.

Dr Eugène BOURQUIN Fils

Médecin, Chirurgien, Accoucheur

Consultations tous les jours de 1 à 3 heures ainsi que **Mardi** et **Jeudi,** de 8 à 9 1/2 h. du soir.
Les Dimanches et jours de fête exceptés.

41, rue Jaquet-Droz, 41 Téléphone **412**

E. Kellenberger-Richli

16, PROMENADE, 16

Salon de Coiffure pour Dames et Messieurs

INSTALLATION AVEC CABINES SÉPARÉES.

Shampooing — Ondulations Marcel
Hygiène du cuir chevelu — Frictions
MANUCURE — MANUCURE
Barettes, Epingles, grand assortiment dans tous les genres et dans tous les prix
Crème « Lefebvre » contre les taches de rousseur 10859
La Reine des Crèmes, conserve au teint sa fraîcheur, efface les rides
Eau de toilette — Eau dentifrice

POSTICHES Travail soigné à des prix sans concurrence POSTICHES

„Luzerner Tagblatt"

Journal principal de publicité de la Ville et du Canton de Lucerne et des autres Cantons de la Suisse centrale

Bureau d'Expédition : Baselstrasse 11, Lucerne

Principalement suivies de succès sont les 16890

Petites Annonces

telles que demandes et offres d'employés d'Hôtels, Restaurants et Particuliers; Ventes, Achats, etc.

„Luzerner Tagblatt"

A vendre

un **moteur électrique** 35 HP, 500 volts, courant continu, complet avec tableau et mise en marche, moteur de construction très solide, disponible de suite; un **moteur à benzine;** des **tôles** pour béton armé; des **cintres en bois** pour béton armé; un **grand treuil,** force 3 à 4000 kilos; **15 wagonnets** à caisse pour voie Decauville de 60 cm. Le tout en très bon état. — S'adresser **Fabrique L'HÉRITIER-FAURE, La Chaux-de-Fonds.** P-15679-C 19198

Polisseur

ou Polisseuse

d'aciers et vis, sur machines à bloquer, demandé pour entrée de suite. Fort salaire.— Offres à **Fabrique MOVADO, rue du Parc 117-119, La Chaux-de-Fonds.** P 22948 C 19223

Bureaux et Ateliers

pouvant contenir une vingtaine d'ouvriers, SONT A LOUER de suite ou pour fin octobre 1916. Chauffage central. — S'adresser chez M. F. AUBRY-SCHALTENBRAND, rue Léopold-Robert 90. 15898

Journaux de Modes

Vente Librairie-Papeterie COURVOISIER Place Neuve

Nos chevaux dans l'armée

En 1915, lors du licenciement de plusieurs divisions, les populations rurales firent entendre de nombreuses plaintes au sujet des chevaux rendus. Comme il arrive presque toujours après les grandes manœuvres, ces reproches concernent la nourriture et le manque de soins.

Des enquêtes minutieuses ont établi que ces doléances étaient souvent exagérées. Toutefois l'excès de ces plaintes s'explique, et, en quelque mesure, se justifie par l'attachement que notre population rurale témoigne à ses chevaux, ces aides fidèles de son dur labeur quotidien.

Il est incontestable que, pendant la première période de l'occupation des frontières, plus d'un cheval a souffert par suite des exigences du service. Il est également hors de doute que, dans certains cas isolés, la troupe a négligé les chevaux confiés à sa garde. Toutefois la cause essentielle de cet état défectueux doit être cherchée ailleurs. Comme elle semble peu connue du public, nous allons tenter de la mettre en lumière.

Nos agriculteurs donnent en général à leurs chevaux du fourrage en abondance et les laissent manger tout à leur aise. Lorsqu'ils ont recours à l'avoine, ils leur en servent peu et presque toujours mélangée de foin hâché et de son. Ce mélange n'est pas très substantiel : aussi la quantité supplée à la qualité. A la campagne, le foin constitue le principal aliment du cheval et la nourriture presque exclusive du mulet, mais étant donnée sa valeur nutritive relativement faible les animaux en consomment beaucoup, ce qui demande du temps. Pour faciliter la digestion, le fourrage doit être bien mâché et de ce fait le cheval devient à la longue un mangeur lent.

Il va sans dire que le régime d'un animal ne peut être impunément modifié d'un jour à l'autre. L'homme, lui-même, n'échappe pas à cette loi, le moindre changement de régime ne provoque-t-il pas souvent chez lui des troubles digestifs? De même chaque animal a ses habitudes de nutrition. Si vous lui changez tout d'un coup sa nourriture, il ne la digèrera pas bien, fût-elle de meilleure qualité, et il n'en mettra pas à profit toute la valeur nutritive. C'est ce qui arrive quand le cheval du pays est transporté d'un jour à l'autre au service dans des conditions alimentaires toutes différentes. Il est impossible, en effet de lui donner la ration de fourrage à laquelle il est habitué. Le temps et les moyens de transports restreints obligent à la remplacer par une ration moins volumineuse, mais plus substantielle. Au service, la ration de fourrage réglementaire est plus nourrissante que la ration moyenne à la campagne, mais au début, faute d'habitude, les animaux ne la digèrent pas bien et n'en retirent pas tout l'avantage qu'on en pourrait attendre. En outre, il faut remarquer que les conditions du service entravent de mille manières la nutrition normale des animaux. L'entourage et le bruit insolite suffisent à les troubler.

Il ne faut pas oublier que chez leurs propriétaires les chevaux du pays ont l'habitude de faire à heure fixe trois repas au moins par jour et quelquefois même quatre; leur appareil digestif s'est adapté à ce régime. Chaque fois qu'ils manquent un repas, ils s'en ressentent visiblement. Il en va de même pour les humains. Prenons à témoins les personnes habituées à faire les « dix heures » et les « quatre heures », lorsqu'elles en sont tout d'un coup privées! Les exigences du service ne permettent pas toujours de donner régulièrement trois ou quatre repas aux chevaux. En caserne, la chose est faisable, mais, en campagne, le plus souvent les animaux doivent se contenter de deux repas, et encore ces repas sont-ils forcément espacés.

En outre, il est évident que nous devons mesurer les rations d'avoine d'après nos approvisionnements. La rareté de cette céréale si nécessaire nous obligea dès 1914 à réduire pour un temps la ration de campagne à peine suffisante pour des chevaux lourds, astreints à un travail pénible. On combla, il est vrai, le déficit par d'autres aliments, mais les meilleurs, tels l'orge et le maïs, ne peuvent être bien assimilés au début. Jusqu'à ce que leur organisme se soit adapté à ce nouveau régime, la vigueur des chevaux diminue, même s'ils ne fournissent qu'un effort des plus légers.

Nos chevaux du pays ne sont pas non plus habitués au genre de travail exigé d'eux pendant le service. Autre chose est de tirer des chars agricoles et des équipages militaires. Chez le particulier, le cheval, presque toujours, avance lentement; le pas et le trot sont ses allures les plus fréquentes. Puis, les harnais vont bien, les colliers souples s'adaptent facilement à l'encolure de l'animal qui n'a d'ailleurs aucune charge à porter.

Au service, il en va tout autrement. D'abord les chevaux d'artillerie doivent prendre des allures plus rapides; pas accéléré, reprises prolongées de trot alternant avec le galop et la course à fond de train pour prendre position et en général pendant le combat. Ensuite le harnachement de guerre, que sa solidité rend plus lourd, le collier plus dur et souvent déformé par l'usage sont peu familiers aux chevaux du pays. Le poids du cavalier, la sellerie et le paquetage, charges auxquelles il n'est pas habitué, le fatiguent. A cela viennent s'ajouter le mode différent de conduite et l'excitation produite par le bruit de la colonne de marche ou de combat.

Le cheval du pays doit s'adapter à toutes ces conditions. Son organisme a besoin de se fortifier pour suffire à sa nouvelle tâche. Jusqu'à ce que ce résultat soit obtenu, il maigrit et ses forces diminuent, comme on peut fréquemment l'observer parmi les chevaux de réquisition, bien conformés, mais non accoutumés au service.

Pendant la première période de l'occupation des frontières, certaines unités n'ont peut-être pas assez tenu compte des conditions particulières de nourriture et de travail que nous avons exposées dans cet article. La nécessité absolue d'accélérer la concentrations des troupes dans certains secteurs compliqua les choses.

Toutefois on commettrait une grave injustice en prétendant que dans toutes les armes on n'a pas d'emblée voué une attention judicieuse et pleine de sollicitude aux soins des chevaux. Si néanmoins, sous ce rapport, il y eut des lacunes, c'est aux circonstances bien plus qu'à un manque de bonne volonté qu'elles doivent être attribées.

Premièrement les cours de répétition annuels en temps de paix ne nous avaient permis de faire aucune expérience en cette matière et avaient même accrédité chez nous bien des idées fausses sur les aptitudes des chevaux et ce qu'on pourrait tirer d'eux en temps de guerre.

Ensuite, il faut observer que nous ne sommes pas un peuple hippique et que les Suisses qui ont ont eu l'occasion de devenir connaisseurs et soigneurs de chevaux dans la vie civile, forment une très petite minorité dans les cadres et dans la troupe. Aussi cavaliers et conducteurs doivent-ils presque tout apprendre. Or, dans l'emploi et le soin des chevaux, le manque d'habitude et d'expérience personnelle antérieures au service se fera toujours sentir. C'est pourquoi, dès le début, le Commandement de l'armée prit des mesures énergiques pour y remédier et les commandants de troupes s'y appliquèrent de toutes leurs forces. Aussi a-t-on obtenu de réels progrès à cet égard. Grâce aux efforts des hommes, grâce aussi à ce que les chevaux se sont accoutumés peu à peu aux conditions de nourriture et de service dans l'armée, ces derniers sont devenus plus aptes au service. Presque tous ont pu être rendus dans un état satisfaisant après la seconde période de relève de toutes les divisions.

Ruines dans un village situé sur le front de bataille, dans la Somme, bombardé par l'artillerie française.

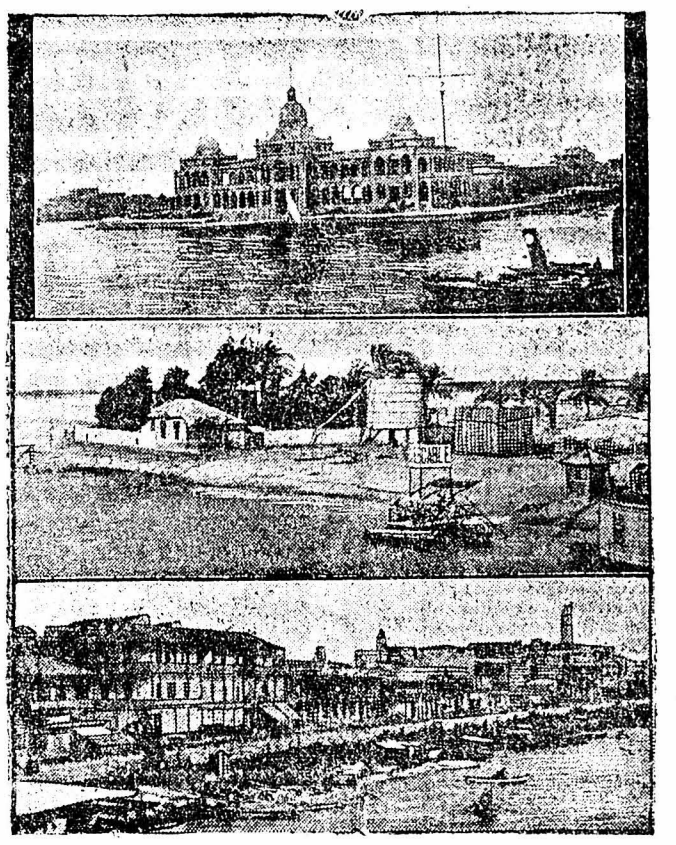

Vues du Canal de Suez : Bâtiment de l'administration; La station des câbles télégraphiques et vue de Port-Saïd, à l'entrée du canal.

NOUVELLE

Villégiature

Dans ce charmant petit village, ombragé de hauts sapins et fleuri de toute la gamme savoureuse des fleurs rurales, à deux pas d'une plage agréable, la vie s'écoulerait paisible autant qu'elle peut l'être en des heures aussi tragiques, s'il n'y avait pas...

Mais, sachez d'abord les charmes de ce village et jugez s'ils sont appréciables. Un excellent boucher ; un charcutier, dont le moindre *hachis est un délice ; un fruitier* digne de tenir étal au Paradis ; deux fermes où l'on trouve en abondance lait mousseux et beurre frais baratté, double-crème et fleurette exquises, poulets tendres et fins canards, sans parler de toute une variété de légumes verts attendant sur plant le bon plaisir de l'acheteur.

...Oui, ici, la vie s'écoulerait exempte de tribulations alimentaires s'il n'y avait pas le Boulanger...

Hélas ! il y a le Boulanger...

Quel cauchemar, mon Dieu, que ce Boulanger ! Et pour tout le monde ! Car il n'est point la condition sociale qui tienne — depuis la diseuse de bonne aventure qui gîte dans sa roulotte, au bord du chemin, jusqu'aux locataires du plus beau chalet, y compris la vieille et richissime avare dont la seule gourmandise est un petit pain frais et bien doré, sans oublier les élégantes dames de « Modeste Abri », l'énigmatique hôtesse de « Clair Refuge » et les notables indigènes — chacun, du plus humble au plus huppé, tremble à la même heure de la même crainte : « Pourvu que l'on ne rate pas le Boulanger ! » Et, si les servantes sont occupées, les maîtresses de se précipiter sur la route...

C'est que ce Boulanger habite à deux lieues d'ici et qu'il est seul pour approvisionner le village. Le matin, il arrive dans sa grande carriole à bâche verte, surchargée de beaux pains roux. Oh ! pas des pains de trente-six sortes, polka, Paris, gruau, et tout le tremblement, non; assez déjà d'avoir l'ennui d'enfourner des pains de poids différents. Notre homme ne vendait que des pains de ménage, et cela, bien avant que ce ne fût une règle générale ; mais rendons-lui cette justice que jadis comme aujourd'hui son pain était délicieux.

Tout donc serait pour le mieux, si le Boulanger, agitant sa sonnette comme les boulangers des villages voisins, voulait bien s'arrêter à la porte de ses clients, ou seulement stationner à un endroit convenu, au lieu de courir les routes à fond de train, indifférent à tous les appels.

Sa sonnette, d'ailleurs, il l'a lâchée depuis belle lurette, n'entendant pas, disait-il, « ressembler à un enfant de chœur ».

«Puisque vous savez que je viens, v' n'avez qu'à me guetter » ajouta-t-il une fois pour toutes.

Ce qui fait que, dès huit heures du matin, bourgeoises, ménagères, « élégantes » et pauvresses, communiant dans une pareille inquiétude, guettent de leur seuil ou des quatre coins de la place la venue du Boulanger. Les «dames» vêtues de peignoirs, le front ceint de bigoudis, relayent les bonnes affolées ; on mobilise jusqu'aux enfants. Ainsi l'on peut voir, montant la garde près de la statue du bienfaiteur de la commune, un grave factionnaire de cinq ans, rivé à son poste d'honneur par la promesse d'un berlingot et hurlant à l'apparition de tous les véhicules :

« Bouanger ! Bonbon ! Ah ! baba ! »

Lorsqu'il est d'humeur joviale, le Boulanger s'offre de petites distractions ; une lueur de malice dans son regard d'oiseau, il demande :

— Un pain de combien ?

— Cinq livres.

— Cinq livres !... Impossible, voilà tout ce que j'ai aujourd'hui.

Preste, il empoigne un pain de trois livres, le pose dans les mains tendues, enveloppe sa jument pommelée d'un magistral coup de fouet et disparaît en glapissant...

— Paierez demain, vous inquiétez pas...

Un jour, la vieille avare s'étant avisée de lui dire : « Votre livre de pain n'a pas tout à fait le poids... », il l'interrompit :

— Geignez pas ! Je vous revaudrai ça à la première occasion.

Il la laissa deux jours sans pain, passant en tourbillon devant sa maison.

Le troisième jour, aux gestes et aux cris désespéré de la vieille, il daigna pourtant répondre :

— Quoi... Qu'est-ce qu'il y a ?

— Mais je voudrais du pain !

— Voilà !

Gravement, il brandit un pain de huit livres.

— Seigneur ! que voulez-vous que je fasse de ça, moi qui n'aime que le pain tendre ?

— Tout ce que j'ai... à prendre ou à laisser.

Lorsqu'il est en retard, le Boulanger ne se donne même plus la peine de ralentir le galop de son cheval ni de viser les mains tendues. Il attrape ses pains et les lance comme des ballons, au petit bonheur, par dessus les haies. L'autre jour, une belle miche croustillante chut dans le poulailler d'un professeur de piano.

Le lendemain, au reproche qu'on lui en fit, le Boulanger riposta :

— On n'a pas idée non plus, quand on vient pour deux mois à la campagne, de s'amuser à avoir des poules ; quelle folie !...

. . . . . .

Mais, voilà que depuis quinze jours personne ne comprend plus rien à la nouvelle attitude du Boulanger. Il passe à heure fixe, et il s'arrête aux portes en disant d'un ton amène : « Prenez votre temps ! », ou encore, il demande avec un sourire : « Un pain de combien ? Le préférez-vous très cuit ? »

Et voilà que tous ces gens qu'il a habitués à vivre chaque matin des heures si agitées, trouvent maintenant que les matinées n'en finissent plus ; il leur manque quelque chose, ils s'ennuient. La pluie aidant, il en est qui déjà songent au retour... Et hier, à l'heure où toutes ces dames se réunissaient sur la petite plage, ce fût presque une consternation générale lorsque la femme du papetier annonça qu'elle tenait de source sûre que bientôt un boulanger de Caen viendrait s'établir au centre du village...

BIBLIOGRAPHIE

La « Suisse Sportive »

En couverture du numéro du 16 septembre de la « Suisse sportive », nous trouvons le portrait d'un des lauréats du concours national de l'athlète complet à Genève. Cette manifestation nationale d'athlétisme a remporté grand succès et la « Suisse sportive » en public un compte-rendu très détaillé, illustré par des photographies d'un réel intérêt. Le concours hippique national de Zurich, la course cycliste Berne-Genève, la quinzaine aéronautique, l'aviron, le tennis, l'escrime, complètent fort bien ce numéro.

PURIFIEZ L'AIR
en brûlant du PAPIER d'ARMÉNIE
Le meilleur Désinfectant connu.

Dans l'intérêt des malades et surtout de ceux qui les entourent, les médecins recommandent de purifier l'air en brûlant du PAPIER D'ARMÉNIE
Enveloppes-échantillons contenant du Papier d'Arménie, à 10 et 20 cent.
Envoi franco dans toute la Suisse contre mandat ou timbres-poste.

Papeterie A. Courvoisier
1, Rue du Marché 1.

1 boîte 12 cahiers pour 288 usages, fr. 3.25
1/2 boîte 6 cahiers pour 144 usages, fr. 1.75
1 cahier pour 24 usages, fr. 0.35

Etiquettes de portes
tous genres et tous formats
depuis 75 centimes.
Imprimerie A. COURVOISIER
PLACE DU MARCHÉ
Affiches, Programmes, Prospectus

CABINET DENTAIRE

Léon BAUD

Rue Jaquet-Droz 27 Maison de la Consommation

LA CHAUX-DE-FONDS

16 ans de pratique chez M. H. Colell. 3 ans chez les successeurs.

Spécialité de PROTHÈSE DENTAIRE

Dentier (haut ou bas depuis Fr. 50.—. Fournitures de Ire qualité.
Dentier complet depuis . . Fr. 100.—. Travaux garantis par écrit.

Transformations. Réparations.
Extractions 3656 Plombages.

Tous les Modèles de 13720

Tuiles

en magasin. **Prix spéciaux** pour marchandises prises en gare.

EMILE MOSER — couvreur — Rue du **Grenier 30** - bis

LA GUERRE

EN PHOTOGRAPHIES

Certains d'intéresser notre public et nos lecteurs, nous nous sommes assurés l'exclusivité d'un Service photographique des vues les plus diverses relatives à la Guerre sur les fronts des Alliés.

Ces documents photographiques, d'une indiscutable authenticité et d'une grande bienfacture, seront l'occasion d'avoir sous les yeux les tableaux les plus intéressants et les plus récents des évènements qui se déroulent au cours du formidable conflit d'aujourd'hui.

Ces reproductions photographiques, du format 13×18, peuvent être obtenues dans nos bureaux, au prix de **50 ct.** la pièce ou **5 fr.** la douzaine. Toutes les épreuves 13×18 sont reproduites en agrandissements 24×30, montés sur carton couleur, au prix de **2 fr.** et commandés pour livraison dans un délai minimun de dix à douze jours.

Envoi au dehors contre remboursement.

Administration de "L'IMPARTIAL"

ECOLE COMMERCIALE GADEMANN, ZURICH (Suisse)

Cours spéciaux pour la langue allemande, commerce, banque, hôtel. Instruction rapide, approfondie. Prix modérés. Les Cours nouveaux vont commencer au mois d'octobre. Demandez prospectus. 15413

CULTES A LA CHAUX-DE-FONDS

Dimanche 24 Septembre 1916

Eglise nationale

GRAND TEMPLE. — 9½ h. matin. Culte avec prédication. 11 h. du matin. Catéchisme.
ABEILLE. — 9½ h. matin. Culte avec prédication. 11 h. du matin. Catéchisme.
Ecoles du Dimanche à 11 heures du matin, dans les Collèges: Primaire, Abeille, Ouest, Vieux Collège, Charrière, Promenade et aux Cornes-Morel.

Eglise indépendante

TEMPLE. — 9½ h. du matin. Culte avec prédication. M. Lugiubuhl. 11 h. du matin. Catéchisme.
ORATOIRE. — 9 h. du matin. Réunion de prières.
ORATOIRE. — 9½ h. du matin. Culte avec prédication. M. von Hoff. 8 h. du soir. Réunion.
BULLES. — Pas de culte français,
PRESBYTÈRE. — Dimanche, à 9 h. du matin. Réunion de prières. Jeudi, à 8 h. du soir. Etude biblique.
Ecoles du Dimanche, à 11 heures du matin, à la Croix-Bleue, aux Collèges de la Charrière et de l'Ouest, au Vieux-Collège, à l'Oratoire et Balance 10-b.

Deutsche Kirche

9½ Uhr vorm. Gottesdienst.
8½ Uhr vorm. Kinderlehre.
10¾ Uhr vorm. Taufen.
11 Uhr. Sonntagsschule im Collège primaire.

Eglise catholique chrétienne

9½ h. matin. Culte liturgique. Sermon. — Catéchisme.

Eglise catholique romaine

Matin. — 7 h. Première messe. — 8 h. Deuxième messe, sermon allemand. — 9 h. Messe des enfants, avec instruction. — 9¾ h. Office, sermon français.
Soir. — 8 h. Vêpres et bénédiction.

Deutsche Stadtmission (Vereinshaus : rue de l'Envers 37)

Nachmittags 3¼ Uhr. Predigt.
Abends 8¼ Uhr. Jungfrauenverein.
Mittwoch 8½ Uhr Abends. Bibelstunde.
Freitag 8½ Uhr Abends. Männer- und Jünglingsverein.

Methodistenkirche (EGLISE MÉTHODISTE) rue du Progrès 36

9¾ Uhr vorm. — Predigt.
11 Uhr vorm. Sonntagschule,
3 Uhr. nachm. Jungfrauenverein.
8¼ Uhr abends. Gottesdienst.
Montag abends 8½ Uhr. Gemischter Chor.
Mittwoch abends 8½ Uhr. Bibelstunde.

Armée du Salut (Rue Numa-Droz 102)

7 h. matin. Prière. — 9½ h. matin. Sanctification. — 11 h. matin. Enfants. — 8 h. soir. Réunion d'appel.

Société de tempérance de la Croix-Bleue

Progrès 48. — Samedi. — 8½ h. soir. Réunion de prières. (Petite salle). — Dimanche, à 8 h. du soir. Réunion de tempérance. — Jeudi, 8½ h. du soir. Reunion allemande (Petite salle).
Balance 10-b. — Lundi, à 8½ h du soir. Réunion de Tempérance.
Rue de Gibraltar 11. — Mardi à 8 h. 30 soir. Réunion de tempérance

Etudiants de la Bible (Rue du Grenier 22)

9½ h. du matin. Culte. — 7¾ h. du soir. Réunion publique.
Mercredi, 8 h. soir. Réunion publique (Invitation cordiale à tous).

Les cultes des différentes autres Eglises ne subissent aucun changement.

☞ *Tout changement au Tableau des cultes doit nous parvenir le vendredi soir au plus tard.*

CRÉDIT FONCIER NEUCHATELOIS

Nous émettons, dès ce jour :

a) **des obligations foncières**

4 ¾ %

jouissance 1er juin 1916, remboursables le 1er décembre 1920, sous six mois d'avertissement préalable, puis après cette date, d'année en année, moyennant le même délai d'avertissement.

Ces titres sont en coupures de Fr. 500.— avec coupons annuels d'intérêts au 1er juin, ou en coupures de Fr. 1000.— avec coupons semestriels d'intérêts au 1er juin et 1er décembre de chaque année. 15556

b) **des bons de dépôts**

à 1 an (intérêt 4½ %), de 2 à 5 ans (intérêt 4¾ %), ces derniers avec coupons annuels.

N.B. — Les Obligations et Bons de Dépôts du Crédit Foncier Neuchâtelois sont admis par l'Etat de Neuchâtel pour le placement des deniers pupillaires. P 5704 N

Neuchâtel, le 1er août 1916. LA DIRECTION.

EAU D'ORTIES

Cette Eau arrête la chute des cheveux et les fait repousser. Elle empêche les cheveux de se décolorer. Détruit les pellicules. — Prix du flacon, Fr. **1.50** et **2.50**. On remplit les bouteilles pour Fr. **1.25** et **2.**— 10407

Envoi au dehors contre remboursement
Timbres d'Escompte neuchâtelois 5 %

C. DUMONT Parfumerie et Coiffure — pour Dames —

12, RUE LÉOPOLD-ROBERT, 12

MagasinStrubin

2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

La Chaux-de-Fonds

Gros et détail **Téléphone 96** Gros et détail

Combustibles noir en tous genres

Briquettes «Union». — Anthracites — Boulets d'anthracite
Coke de la «Ruhr» 4901 Coke de gaz

Téléphone 96

TAPIS RIDEAUX

MEUBLES FROIDEVAUX

ARÊTES 24

Fabrique aux Crosettes

PAS DE MAGASIN
BIENFACTURE
GARANTIE
BON MARCHÉ

LINOLÉUMS

Nouveaux modèles — FABRIQUE DE — Solidité Elégance

POTAGERS

17752

Potagers mixtes — WEISSBRODT Frères — Potagers à charbon

1, Rue du Progrès, 1

A louer

rue Léopold-Robert 42 et 44, pour le 1er Novembre 1916, un très bel appartement moderne de 4 pièces, bout de corridor, cuisine et belles dépendances. Balcon, chauffage central à l'étage, gaz, électricité, chambre de bains, lessiverie, séchoir; 6 fenêtres en plein soleil levant. — ☞ S'adresser au Magasin; MEME MAISON. 13389

☞ **On demande à louer**

un Appartement

de 3 à 4 pièces, confort moderne, pour famille de quatre grandes personnes, pour le 31 octobre ou avant. — Ecrire, sous initiales M. B. 19255, au bureau de l'IMPARTIAL. 19255

A LOUER

Grand Appartement

bien exposé au soleil, de 4 pièces et cuisine. Confort moderne. Lessiverie, cour, jardin. Fr. 550.—. 19154

S'adresser à l'Etude Alph. BLANC, notaire et Ls CLERC. avocat, rue Léopold-Robert 66.

Baux à loyer. Papeterie Courvoisier

LA GENEVOISE

Compagnie d'Assurances sur la Vie

GENÈVE

FONDÉE en 1872

Sous le contrôle du Bureau fédéral des Assurances à Berne

Assurances

Mixte avec ou sans clause d'invalidité **au décès** à primes viagères ou temporaires à **Terme fixe** ou **Dotale** pour constitution d'un capital en faveur d'enfants.
Combinaisons diverses.

Rentes viagères immédiates

TARIF pour HOMMES

A 60 ans	9,56 %
A 65 ans	11,44 %
A 70 ans	14,10 %
A 75 ans	17,62 %

Le tarif pour femmes est un peu inférieur

Rentes viagères différées pour pension de retraite à partir d'un âge fixé par le contractant. — **Rentes immédiates sur deux têtes.**

La Compagnie dispose dans ses caisses de 122 fr. pour chaque 100 fr. de valeur acutelle de ses engagements.

La Direction, **10 rue de Hollande, à GENÈVE,** Tél. **39-47,** répond immédiatement à toute demande de renseignements concernant les diverses opérations d'assurances.

Agent général pour le canton de Neuchâtel: **M. Henri HUGUENIN, rue Jaquet-Droz 60,** La Chaux-de-Fonds. Téléphone **5.77**

Etat-Civil du 21 Septembre 1916

DÉCÈS

Incinération N° 521.
Jacot née Hainard Ida, épouse de Louis-Edouard, Neuchâteloise, née le 22 mai 1854.

DÉCOTTEUR 19269. HABILE **ACHEVEURS** D'ÉCHAPPEMENTS sont demandés par la

Fabrique MARVIN

Rue Numa-Droz 166

Importants ateliers de **Mécanique** engageraient pour travaux de précision, et aux conditions les plus favorables, de

bons ouvriers

Outilleurs. Ajusteurs, Tourneurs. Décolleteurs. etc. etc., ayant si possible l'habitude des machines-outils américaines. — Adresser offres par écrit, sous chiffres **P 22933 C. à Publicitas S. A., La Chaux-de-Fonds.** 22933

ETAMPES

Sont demandés de suite ou pour époque à convenir,

Faiseurs d'étampes,
Tourneurs pour blocs à colonnes

Salaire 9 à 12 francs par jour.
S'adresser par écrit, sous chiffres J. M. 19261, au bureau de l'IMPARTIAL. 19261

Décalqueur ou décalqueuse

sont demandés de suite. Place stable et bien rétribuée. — S'adresser à la **Fabrique de Cadrans métal. rue du Temple-Allemand 47.** 19282
P-22957-C

Acheveur

d'échappements après dorure, petites pièces, 9 à 13 lignes cherche travail à domicile pour maison sérieuse. 19263
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Cheval

A vendre faute d'emploi une jument, âgée de 4½ ans, garantie sous tous les rapports. 19253
S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

A VENDRE

1 belle pouliche 18 mois, race des Franches-Montagnes. — S'adresser chez M. Adolphe Kernen, à RENAN, près du Café du Guillaume-Tell.

LOCAL

demandé de suite pour travaux mécaniques. — Adresser offres écrites, sous chiffres G. K. 19265, au bureau de l'IMPARTIAL. 19265

Adoucissages. QUI sortirait adoucissages de mouvements pour nickelages, dorages, ébauches, cadrans métalliques et acier, par petites et grandes séries, à défaut, entrerait en relations avec Fabrique. — S'adresser Tête de Ran 25, au 2me étage, à gauche. 19280

ÉPUISEMENT NERVEUX ET MALADIES SEXUELLES

leurs rapports, préservation et guérison radicale, par le Dr Rumler, médecin spécialiste. Petit ouvrage couronné, rédigé d'une façon spéciale, selon des vues modernes; 340 pages, grand nombre d'illustrations. Conseiller d'une valeur réelle, extrêmement instructif. C'est le guide le meilleur et le plus sûr pour la préservation et la guérison de l'épuisement cérébral et de la moëlle vénière, du système nerveux, des suites des débauches et excès de toutes sortes, ainsi que de toutes les maladies secrètes. Ce livre est d'après el jugement des autorités compétentes d'une valeur hygiénique incalculable **pour tout homme,** jeune ou vieux, sain ou malade. **L'homme sain apprend** à éviter la maladie et les infirmités. **Celui qui est déjà malade** apprend à connaître la voie la plus sûre de la guérison. Prix: fr. 1.50 en timbres-poste, franco. **Dr méd. Rumler, Genève 453** (Servette).
He31022 X

MACHINES - ACIERS

Tours Revolver, Tours parallèles, Tours-outilleurs en plusieurs modèles. 18256

Fraiseuses „Universelles", semi-universelles, petites fraiseuses.

Décolleteuses,
Taraudeuses,
Perceuses rapides, capacités de 8 à 60 mm. et même au-dessus.
Balanciers,
Marteau-pilon,
Etaux-limeurs, Raboteuses,
Machines à scier,
Machines à affûter,
Aciers Thomas, Siemens-Martin, Aciers outils, Acier argent.
Stock **d'aciers rapides,** petites dimensions, de 1re marque.

Marchandise disponible de suite, ou à dates très rapprochées.

Ecrire sous chiffres **X. K. 18256,** au bureau de l'IMPARTIAL.

La plus ancienne maison suisse de publicité, se charge de l'insertion d'annonces dans tous les journaux de la Suisse et de l'étranger aux tarifs mêmes des journaux. Catalogues à disposition. Devis et visite de représentants sur demande et sans engagement.

ORELL FÜSSLI-PUBLICITÉ

Lausanne, Neuchatel
Zurich, Berne, Soleure, etc.

PIANO à Queue

KAPS, (Première marque)

Occasion unique!

Bois noir, cordes croisées, barrages en fer. — Garantie 5 ans. Prix de neuf, fr. 3000.—, cédé à fr. **1200.—.**

BECK & Cie, rue Neuve 14

PILULES HÉMATOGÈNES DU DOCTEUR VINDEVOGEL

(Témoignage de l'Académie de médecine) 50 ANS DE SUCCÈS ININTERROMPUS de BRUXELLES

Remède le plus efficace contre l'**anémie** et ses conséquences. Le meilleur reconstituant dans tous les cas de **faiblesse, épuisement, neurasthénie** et dans tous les état de convalescence. Ne constipant pas. *Particulièrement recommandé pour les* **soldats et prisonniers de guerre.**

Fr. 2.25 le flacon. En vente partout. Exigez le timbre de l'Union des Fabricants.

(Produit belge), préparé par **BRET, pharmacien, à Romans,** Drôme (France). — Envoi franco de 3 flacons contre mandat de **fr. 6.50.**

Instructions en toutes langues (spécifier) **ŒUVRE PHILANTHROPIQUE** Instructions en toutes langues (spécifier)

Envoi direct aux militaires contre mandat de fr. 5.— les 3 flacons, faveur exclusive pour **les pays alliés**

Au Restaurant

TERMINUS

Dimanche soir

Civet de lièvre

Choucroute garnie

Boucherie J. SCHMIDIGER

Rue de la Balance 12

Téléphone 775 o Téléphone 775

BŒUF
du pays

depuis fr. 1.40 la livre

VEAU
PORC
MOUTON
LAPINS frais
BOUDINS

Fabr. Fourneaux
Sursee
Offre les meilleurs POÊLS, POTAGERS A GAZ ET A CHARBON
LESSIVEUSES
Catalogue Gratuit!
Succ. Berne
Monbijou Str. 8
16267

Vient de paraître

4me édition 12410

Sur la vie sexuelle

Conseil aux jeunes hommes et aux jeunes filles. Ce qu'ils doivent connaître avant le mariage. Amour, passion, instinct devant la *morale rationnelle*, par **Valentin Grandjean**, ancien député au Grand Conseil de Genève.

Prix : 1 fr.

En vente au Bureau d'éditions, rue de la Louve4, **Lausanne**. Envoi sous pli fermésans indication, contre **1** fr. **10** en *timbres-poste*.

A la même adresse demandez :

Dr Aug. Forel

La question sexuelle, exposée aux adultes cultivés, Fr. **10.—**
La morale sexuelle. 1.25
Crimes et anomalies mentales constitutionnelles, 3.—
Vie et mort, 0.40
Le rôle de l'hypocrisie, de la bêtise et de l'ignorance dans la morale, 0.40
La morale en sol, 0.40
L'union libre, 0.15
Les Etats-Unis de la Terre, 0.60
Assez détruit, rebâtissons, 0.50

Phosphile.

Les dogmes immoraux, 1.—

G. Matisse.

Aux Allemands, pourquoi n'êtes-vous pas aimés dans le monde? 0.40

Lida-G. Heymann.

Eclaircissements sur la vie sexuelle, 0 40
Ces Messieurs, 0.60
Ces Dames, 0.60

Dépuratif

Salsepareille Model

contre toutes les maladies provenant d'un **sang vicié** ou de la **constipation habituelle**, telles que ; boutons, rougeurs, démangeaisons, dartres, eczémas, inflammations des paupières, affections scrofuleuses ou syphilitiques, hémorroïdes, varices, époques irrégulières ou douloureuses surtout au moment de l'âge critique, maux de tête, digestions pénibles, etc. Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude. Le flacon 3.50; la demi-bout. 5 fr., la bouteille pour la cure complète fr. 8.—.

Se trouve dans toutes les pharmacies. Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et commandez par carte postale directement à la Pharmacie Centrale, Model & Madlener, rue du Mont Blanc 9. Genève, qui vous enverra franco contre remboursement des prix ci-dessus la

Véritable Salsepareille Model

Dépôt à La Chaux-de-Fonds: **Pharmacies Réunies.** 2578

REGAIN

A vendre le regain d'un domaine de 50 poses. — S'adresser, dès 7 heures du soir, chez M. Arthur Steudler, rue Fritz-Couvoisieer 11. 18500

Machines pour Munitions

Nous fabriquons :

TOURS Revolver; PERCEUSES; FRAISEUSES; TARAUDEUSES; TOURS à fileter, etc....

Toutes ces machines, ainsi que **Tours d'outilleur, Tours parallèles, Pompes à engrenage,** sont disponibles de suite.

Notre spécialité: TOURS de reprise, construction soignée et robuste, absolument indispensable à tous les fabricants de munitions.

Des modèles de ces machines peuvent être visités travaillant la munition dans nos Usines.

Organes de transmission. Installation complète d'Usines.

S'adresser **FABRIQUE NATIONALE EST 29, S. A., Usines métallurgiques.** 17582

Josef **ROSENAU** Junior
ZURICH
Neumühlequai 30-32

livrable de suite, du Dépôt

5 Machines à percer
comme neuves, perçant jusqu'à 50 mm.

5 Machines à percer
perçant jusqu'à 35 mm.

1 Scie circulaire
comme neuve, diamètre de lame 500 mm.

1 Machine à fraiser
Fabr. Oerlikon, dim. de la table 300 × 850 mm.

Moderne
Werkzeugmaschinen

REVOLVER D. 50, 32, 25 mm., semi-automatique et grand modèle avec avancement automatique.

TOURS spéciaux pour obus. 17977

FRAISEUSES horizontales pour pointes de percuteurs, grand rendement.

TARAUDEUSES de précision, force 10 mm.

PERCEUSES sensitives, force 8, 10, 12 et 16 mm.

Nouveaux TOURS de reprise pour toutes pièces d'obus, bien pratiques et faciles à outiller.

AFFUTEUSES en plusieurs modèles.

Tourelles Revolver s'adaptant sur n'importe quel tour.

TOURS-Outilleur - SCIES à métaux

ETAUX - 1 BALANCIER à bras, vis 70 mm.

Ces marchandises sont disponibles de suite ou à dates bien rapprochées. Production en série. Nous nous chargeons d'installations complètes d'usines et de travaux mécaniques.

MAISON F. CHOPARD & Cie

Téléphone **671** — **Rue de la Serre 47**

Hôtel de la Poste Peseux

Café-Restaurant. — Grandes salles pour **Familles, Sociétés, Noces Banquets.** — Restauration chaude et froide. — Cuisine soignée. — **Vins de Neuchâtel** premier choix. — Chambres à louer pour **séjour d'automne.**

Se recommande, Edm. LAUBSCHER, chef de cuisine. C-987-N 1112

Renseignements commerciaux

UNION SUISSE **„CREDITREFORM"**

Agence de Chaux-de-Fonds :

PAUL ROBERT, Agent de Droit, Rue Léopold-Robert 27

Renseignements verbaux gratuits et renseignements écrits délivrés directement par les bureaux de la Suisse et de l'Etranger au nombre d'environ 700.

Recouvrements à peu de frais de créances sur la Suisse et l'Etranger **par voie de sommations.**

Représentation des sociétaires dans les faillites, liquidations et bénéfices d'inventaire. 324

Adresses. Recouvrements juridiques et Contentieux, Relations avec tous les pays du monde.

Prospectus et indications complémentaires sont adressés franco sur demande.

A vendre, livrable de suite, P22949c 19244

bel Auto-Camion

« Berliet », 20 HP, pour 800 kilos, se transformant en belle et très confortable voiture de luxe à 5 places. Marche parfaite, état de neuf. Occasion exceptionnelle. — S'adr. à M. **A. Mathey-Doret, Villa « La Forêt ». Le Locle.**

Représentant. Jeune homme cherche représentations commerciales. — Offres et conditions écrites, sous chiffres **T. B. 7645,** Poste restante. 19273

Commis connaissant la comptabilité américaine, la langue allemande, les expéditions, disposant de toutes les après-midi, se recommande pour des heures dans un bureau. — Ecrire sous chiffres **B. M. 19274,** au bureau de l'IMPARTIAL. 19274

Commis de fabrication cherche place dans Fabrique ou Comptoir d'horlogerie. Accepterait remplacement. - Ecrire sous chiffres **E. B. 19259** au bureau de l'IMPARTIAL. 19259

Servante. On demande une servante, forte et robuste, dans une pension. — S'adresser Pension Piffaretti, Etangs 4, **Le Locle.** 19278

Jeune fille. On demande jeune fille pour quelques travaux faciles Rétribution immédiate.—S'adresser rue du Stand 6, au 3me étage. 19009

Jouets. Jeunes filles, sorties des écoles, trouveralent occupation facile à l'Atelier des Jouets, ROBERT-NICOLET & Co, rue du Marché 1, au 3me étage. 19264

Finisseuse. On demande de suite une bonne finisseuse de boites or. 19266 S'adr au bureau de l'IMPARTIAL.

Réglages. On demande une apprentie et une assujettie paur réglages plats. 19270 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Demoiselle de toute moralité cherche, pour de suite, chambre avec pension chez personnes très simples. — Faire offres par écrit avec prix, sous chiffres **B. S. 19258** au bureau de l'IMPARTIAL. 19258

Jeune Suisse allemand cherche chambre et pension chez peesonnes honorables et pour 1er octobre. — Offres écrites, avec prix, sous chiffres A. H. 19094, au bureau de l'IMPARTIAL. 19094

Demoiselle cherche à louer de suite une chambre meublée, si possible indépendante. — S'adresser rue du Commerce 129, au 3me étage, à gauche. 19252

A vendre un bois de lit sapin, avec sommier, très propre. Bas prix. 19277 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

HALLES CENTRALES

Comestibles

Truites
Ombres
Palées
Brêmes
Poulets de Bresse
Canards
Pigeons

Se recommande, BRUNNER.

MARIAGE

Horloger, dans la quarantaine, habitant **Bienne**, possédant son mobilier et ayant place assurée, désire faire connaissance avec **dame** ou **demoiselle** de conditions modestes. Discrétion absolue. — Ecrire sous chiffres **B. M. 44,** Poste restante, **Bienne.**

Chaises à vis
(Tabourets)

On demande à acheter d'occasion 25 pièces, chaises à vis ou tabourets. — S'adresser Usine du Parc des Sports, rue de la Charrière 84. 19218

COMMIS
de fabrication

est demandé chez M. **J. SIMON,** horlogerie, **Morteau** (France). 19237

Boucherie SCHWEIZER

Place de l'Hôtel-de-Ville

Bœuf du Pays

extra, ainsi que

Bœuf fumé et salé

Veau

de première qualité.

Mouton

du pays

Choucroûte nouvelle

et

Porc salé

Escompte Neuchâtelois

On porte à domicile 19229

Téléphone 501

Voulez-vous la Santé?...

Buvez le

Centharbes CRESPI

C'est le meilleur apéritif et digestif. Se boit pur, au Vermouth ou à l'eau.

Exigez-le dans tous les bons cafés

QUEL capitaliste

serait disposé, en qualité **d'associé,** à faire partie d'un Groupe pour la fabrication des munitions, ainsi que l'achat et la vente d'outils. Prière d'indiquer le capital disponible. Discrétion absolue. — Faire offres par écrit, sous intiales **W. B. 19210,** au bureau de l'IMPARTIAL. 19210

Voyageur

cherche **jeune commissionnaire** pour La Chaux-de-Fonds. Se présenter **Hôtel de France**, à midi. 19238

ON DEMANDE

de suite un homme sérieux, connaisseur et travailleur, comme

mécanicien - outilleur

pour les *munitions* ; pourrait être intéressé dans l'affaire. — S'adresser à M. **Verpillot,** à **MARIN** (Neuchâtel). 19243

MAISON

A vendre joli maison avec jardin, où on pourrait bâtir, 158 m². — Ecrire sous chiffres **C. C. 19240** au bureau de l'IMPARTIAL.

ON CHERCHE A ACHETER neufs ou d'occasion, **une petite**

machine à tourner

les aciers, avec au minimum 2 portes burins ;

1 aspirateur

petit modèle. — Adresser offres détaillées à fabrique **Auréole,** rue du Parc 130. 19216

Impressions couleurs *Imprimerie de L'IMPARTIAL*

Le Chantier S. CHAPUIS'

Le Locle

demande un bon

VOITURIER

sachant conduire et soigner un cheval, ainsi qu'un bon **manœuvre** pour travaux de chantier. 19219

Commis

Maison sérieuse de la place engagerait de suite

- Jeune fille -

au courant des travaux de bureau et si possible de la sortie et rentrée du travail. — Adresser offres par écrit, sous chiffres **S. A. 19207,** au bureau de l'IMPARTIAL. 19207

Qui apprendrait à jeune dame le posage du radium. Pressant. 19209 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Fourneaux. Calorifères en tôle, pouvant chauffer chacun trois pièces, avec tuyaux en tôle galvanisée, ayant peu servis et en parfait état, sont à vendre à moitié prix. **Chauffage économique.** — S'adresser à M. Perret-Leuba, Place d'Armes 3 A. 16224

Qui se chargerait d'apprendre le démontage à Demoiselle sérieuse? Pressant. — Offres par écrit, sous chiffres **A. Z. 19228,** au bureau de l'IMPARTIAL. 19228

Machine à arrondir, d'occasion mais en bon état, est demandée à acheter. — Offres écrites avec prix, sous chiffres **E. W. 19246,** au bureau de l'IMPARTIAL. 19246

Actions. Deux actions, 250 francs, 3 %, du Crédit Foncier de France, sont à vendre. — Offres écrites, sous chiffres **B. C. 19247,** au bureau de l'IMPARTIAL. 19247

Tailleuse bien au courant du travail fin et connaissant le service de table, cherche place dans bonne famille comme femme de chambre. — Ecrire sous chiffres **H. M. 19206,** au bureau de l'IMPARTIAL. 19206

Assujettie. Qui prendrait, comme assujettie, une jeune fille ayant terminé son apprentissage de tailleuse pour garçon — *Ecrire sous initiales* **A. M. 19232.** au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On cherche de suite une servante sachant faire un ménage de 4 personnes et la cuisine. 19221 S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Commissionnaire. Fillette est demandée pour faire les commissions entre ses heures d'école. — S'adresser à Mlles Chédel, rue du Temple-Allemand 53. 19204

Nickeleuse. On demande une bonne ouvrière, ainsi qu'une adoucisseuse. — S'adresser à Mme J. Schneider, rue du Grenier 22. 19248

Servante. On demande une bonne fille, sachant cuire, pour un ménage de 3 personnes. — S'adresser rue Jardinière 130, au 1er étage. 19227

Rez-de-chaussée, superbe, 3 grandes pièces, alcôve, corridor, cuisine, W.-C. dans l'appartement, électricité, gaz, lessiverie, etc., à louer pour fin octobre. Prix, fr. 625. — S'adresser « Au Bon Mobilier », rue Léopold-Robert 68. 19225

Sous-Sol. A louer pour le 31 octobre, rue du Nord 59, sous-sol de 2 chambres et cuisine. Prix, fr. 28.— par mois. — S'adresser à M. A. Jeanmonod, gérant, rue du Parc 23. 19214

A vendre une machine à coudre usagée, mais en bon état. Prix, fr. 35. — S'adresser rue de la Prévoyance 86, au rez-de-chaussée. 19231

Pied-à-terre. Monsieur étranger, riche et tranquille, cherche pied-à-terre indépendant. Discrétion.— Ecrire Casier postal **15764.** 19226

Jeune homme très sérieux, demande à louer chambre, si possible avec pension, dans famille honnête ; préférence quartier Ouest. — Offres par écrit, sous chiffres **E B. 19212,** au bureau de l'IMPARTIAL.

Demoiselle honnête, cherche à louer jolie chambre, de suite ou 1er octobre. Indiquer si on donnerait pension. — Offres écrites, sous chiffres **P. S. 19239,** au bureau de l'IMPARTIAL. 19239

Chambre. Demoiselle solvable cherche à louer pour le 1er octobre prochain, une chambre bien meublée, de préférence dans les premiers Nos des rues Numa-Droz ou Progrès. — Ecrire sous initiales **A. B. 19233,** au bureau de l'IMPARTIAL. 19233

Perdu, en passant sur la place du Marché et rue Léopold-Robert, une montre argent poli, bracelet cuir. — La rapporter, contre récompense, rue du Parc 114, au 1er étage. 19220

Perdu ou remis à faux 36 roues 10 ½ lignes « Robert ».— Les rapporter, contre récompense, rue du Nord 5, au deuxième étage. 19250

Perdu depuis la Vue-des-Alpes à La Chaux-de-Fonds, 1 bracelet plaqué or. — Le rapporter, contre récompense, chez Mme Wuilleumier, Valanvron 2. 19186

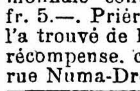

Chien. Un beau chien berger allemand, manteau noir et gris, les 4 pattes légèrement jaunes, est égaré depuis dimanche soir. 17 septembre. Prière de renseigner, contre récompense, Case postale **14097. Le Locle.** 19102

Perdu, dimanche soir, un médaillon or.— Le rapporter, contre récompense, rue du Doubs 11. 19149

Perdu. Un pauvre commissionnaire a perdu un portemonnaie contenant 2 pièces de fr. 5.—. Prière à la personne qui l'a trouvé de le rapporter, contre récompense, chez M. A. Monnier, rue Numa-Droz 150 A. 19150

Egaré un gros chat noir, à courte queue. — Prière de le rapporter ou de donner des renseignements, contre récompense, rue du du Parc 77, au 2me étage. 19182

Perdu, à la Gare, une bourse grise, avec argent. — La rapporter rue Numa Droz 51, au 2me étage, à droite 19254

Faire-part Deuil. IMPRIMERIE de l'IMPARTIAL.

Monsieur **Auguste Huguenin** et les familles **Debrot-Huguenin** et **Méroz-Huguenin** remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des témoignages de sympathie pendant la longue maladie et à la mort de leur chère épouse et mère. 19256

Venez au Sauveur qui vous aime,
Venez, Il a brisé vos fers ;
Il veut vous recevoir lui-même,
Ses bras vous sont ouverts.

Toi qui m'as tant aimé,
Qui lava ma souillure,
Qui, dans mon cœur troublé,
Fis descendre la paix.

Oh ! Jésus, pain du Ciel,
Sois seul ma nourriture,
Ah ! dans ton sein,
Tiens-moi caché.

Madame Lina Calame-Studler et ses enfants, Monsieur et Madame Aimé-Louis Calame-Brandt et leurs enfants, Mademoiselle Amélie Calame, Monsieur et Madame Charles-Henri Calame-Blanc, Monsieur Ernest-William Calame et sa fiancée, Mademoiselle Marthe Matile, les enfants de feu Florian Calame, Monsieur et Madame Eugène Delachaux-Calame et leurs enfants, Monsieur et Madame Paul-Auguste Calame-Girard et leurs enfants, Madame veuve Numa Calame-Brandt et ses enfants, Monsieur et Madame Auguste Steudeler-Lauper et leurs enfants, ainsi que les familles alliées, ont la profonde douleur de faire prrt à leurs amis et connaissances de la perte irréparable de leur cher et bien-aimé époux, père, grand'père, frère, beau-frère, oncle, cousin et parent,

Monsieur

William-Ernest CALAME-STUDLER

que Dieu a repris à Lui vendredi matin, à 12 h. 40, dans sa 61me année, après une très douloureuse maladie.

La Chaux-de-Fonds, le 22 septembre 1916.

L'inhumination aura lieu SANS SUITE, **Dimanche 24** courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire : **rue de l'Epargne 22.**

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire,

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 19287

Monsieur **Auguste Feuvrier,** ses enfants et familles, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont prodigué tant de sympathie pendant les jours cruels qu'ils viennent de passer. 19213